Trousse de pratiques exemplaires pour les jardins communautaires :

Un guide pour les organismes communautaires au Nouveau-Brunswick

Adapté des trousses de pratiques exemplaires conçues par la
Food Security Network of Newfoundland and Labrador (FSN)

Ces trousses ont été adaptées par le Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RASANB) et la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick (CSAAP).

Mise à jour : Septembre 2015

Table des matières

Remerciements et préface 1
Introduction 2
- Qu'est-ce qu'un jardin communautaire? 2
- Pourquoi créer un jardin communautaire? 2
- Types de jardins communautaires 3
- Avant de commencer: Les étapes de la réussite 5
- Étape 1: Déterminez un groupe 5
- Étape 2: Formez un comité de jardinage 8
- Étape 3 : Établissez des partenariats 9
- Étape 4 : Planifiez pour réussir 12
- Étape 5 : Sélectionnez un site 15
- Étape 6 : Cherchez des fonds et des commandites 18
- Étape 7 : Planifiez et concevez votre jardin 20
- Étape 8 : Déterminez vos lignes directrices 24
- Étape 9 : Lancez votre jardin communautaire! 25

Établissement d'un système de communication 31
Pour savoir si vous faites des progrès 33
Annexe A: Exemple d'un plan de site 34
Annexe B: Êtes-vous prêt? Liste de contrôle 35
Annexe C: Exemple d'ordre du jour pour la première réunion 37
Annexe D: Description des postes au sein du comité de jardinage 39
Annexe E: Demande de participation du jardinier 40
Annexe F: Liste de matériel idéal pour un jardin communautaire 41
Annexe G: Principes d'apprentissage des adultes 42
Annexe H: Permission d'utilisation du terrain 43
Annexe I: Liste de contrôle pour le choix d'un site potentiel 44
Annexe J: Constitution en corporation pour les organismes sans but lucratif 46
Annexe K: Sources de financement au Nouveau-Brunswick 47
Annexe L: Lignes directrices pour la conception d'un jardin communautaire 52
Annexe M: Trousse d'accueil à l'intention du jardinier communautaire 55
Annexe N : Journées d'ouverture et de fermeture 61
Annexe O: Inscription printanière 63
Annexe P: Exemples de formulaire d'évaluation 64
Annexe Q: Ressources et liens importants 71
Annexe R: Autres ressources 75

Remerciements et préface

Nous tenons à remercier le réseau de sécurité alimentaire de Terre-Neuve-et-Labrador (Newfoundland and Labrador Food Security Network) de nous avoir permis d'adapter ces boîtes à outils.

La présente trousse est destinée aux organismes communautaires du Nouveau-Brunswick qui souhaitent mettre sur pied un jardin communautaire. Elle décrit les principales étapes à suivre pour lancer un jardin et fournit tout un éventail d'outils et de conseils utiles en cours de route.

La trousse s'inspire d'une étude sur les pratiques exemplaires en matière de jardins communautaires. On a répertorié ces pratiques en examinant des rapports, des ressources et des guides sur les jardins communautaires partout en Amérique du Nord et en accordant une attention particulière aux ressources néo-brunswickoises. La bibliographie présentée à la fin du manuel contient une liste des documents consultés.

La recherche, l'élaboration et la rédaction de cette trousse ont été faites par le réseau de sécurité alimentaire de Terre-Neuve-et-Labrador. Le document a par la suite été adapté par le Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RASANB) et la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick (CSAAP). Ce guide fait partie d'une série de trousses de pratiques exemplaires qui traitent également des cuisines communautaires, des marchés de fermiers et des clubs d'achat en vrac. Toutes les trousses sont disponibles en ligne aux adresses suivantes :

> Réseau d'action sur la sécurité alimentaire - http://www.securitealimentairenb.ca/
> Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique – http://hepac.ca/fr

Introduction

Qu'est-ce qu'un jardin communautaire?

Un jardin communautaire est un espace commun où les gens se rassemblent pour cultiver des fruits, des légumes et des fleurs ou élever de petits animaux.

Les jardins communautaires peuvent être très différents, selon leur structure, leur objectif et leur format. Ils peuvent être constitués de parcelles communes ou individuelles ou d'un mélange des deux. Les aliments qui y sont cultivés peuvent être destinés à leurs membres, à un organisme local comme une cuisine communautaire ou un club d'achat en vrac, ou à la communauté en général. Le genre de jardin communautaire le plus répandu est celui où des parcelles sont louées annuellement à des membres de la communauté, qui y plantent des légumes pour leur propre consommation.

Pourquoi créer un jardin communautaire?

Les jardins communautaires peuvent améliorer la sécurité alimentaire des participants en augmentant leur accès physique et économique à des quantités suffisantes d'aliments sains. Ils ont des bienfaits économiques, éducatifs, sociaux, environnementaux et sur le plan de la santé pour les participants et pour l'ensemble de la communauté. Les jardins communautaires :

- fournissent des aliments frais, sains et à faible coût qui peuvent remplacer des aliments qui coûtent cher;
- encouragent l'activité physique chez tous les groupes d'âge;
- constituent des lieux de rencontre sociale pour la communauté et encouragent la transmission de connaissances entre les générations et les cultures;
- permettent aux participants d'apprendre les compétences de base en jardinage – de l'ensemencement à la récolte – et de mieux comprendre leur système alimentaire;
- fournissent un espace accueillant où les participants peuvent acquérir de l'assurance, améliorer leur bien-être et développer leurs aptitudes personnelles;
- aident à améliorer l'environnement local en conservant et en étendant les espaces verts et en encourageant les gens à agir pour préserver la nature;
- contribuent à l'amélioration de la santé mentale des participants grâce aux échanges avec d'autres personnes et à la communion avec la nature et la verdure;

- contribuent à réduire le taux de criminalité et à augmenter les valeurs foncières dans la collectivité.

Types de jardins communautaires

Il sera important de choisir un modèle de jardin communautaire adapté aux besoins uniques de votre groupe. Il y en a deux types communs :

1. Les **jardins collectifs** reposent sur la prémisse du « un pour tous, tous pour un » selon laquelle chacun contribue à un grand jardin à partir duquel tous se partagent la récolte. Ensemble, les participants décident quoi planter et comment aménager l'espace.

   Il faut énormément de collaboration pour cultiver un jardin en communauté et on obtient de meilleurs résultats avec un petit nombre de participants. Ce type de jardin convient bien aux groupes ayant déjà des membres bien établis qui se réunissent régulièrement et qui pourraient jardiner au même endroit où ils se rassemblent déjà, comme à l'école, à l'église ou près de leur club. Les nouveaux jardiniers bénéficient particulièrement de ce type de jardinage, car ils sont encadrés par un groupe solidaire qui peut leur apprendre de nouvelles techniques.

2. **Dans les jardins parcellaires,** l'espace est divisé en parcelles et chacune est cultivée de façon indépendante par un ou plusieurs jardiniers selon leur propre horaire. Ce modèle fournit un lieu de jardinage aux personnes et aux organismes communautaires qui n'ont pas d'endroit où aménager un jardin chez eux.

   Ce type de jardin convient bien aux groupes dont les horaires varient et à ceux qui aspirent à différents types d'expériences de jardinage. Les jardiniers chevronnés apprécient souvent cet environnement, car il leur donne la liberté d'expérimenter et l'occasion d'échanger des idées avec d'autres jardiniers.

Lorsque vous élaborez votre modèle de jardin communautaire, assurez-vous de le concevoir en fonction du groupe qui utilisera activement l'espace. Consultez la note à la page 8, intitulée **Élaboration d'un modèle de jardin communautaire**, pour obtenir des idées sur la façon d'adapter les modèles pour qu'ils conviennent à votre groupe.

Cette trousse traite surtout des jardins parcellaires, car il s'agit du type le plus répandu au Nouveau-Brunswick. Elle peut toutefois servir à l'établissement et à la gestion des jardins collectifs et vous y trouverez de nombreuses activités utiles aux deux types de jardins.

Note : Élaboration d'un modèle de jardin communautaire

Ce qui convient souvent le mieux pour un nouveau jardin communautaire, c'est d'élaborer un modèle qui combine les deux types de jardin afin de répondre aux besoins et aux objectifs de tous.

Il pourrait être utile, dans les **jardins collectifs**, de réserver certaines sections à des fins individuelles. Par exemple, désigner des parcelles séparées pour les jardiniers en herbe pourrait donner à ces jeunes un plus grand sentiment de responsabilité à l'intérieur du groupe. Aussi, une parcelle expérimentale permettrait l'essai de nouvelles cultures ou techniques avant que le groupe décide si oui ou non il les adopte pour l'ensemble du jardin.

Dans les **jardins parcellaires**, on pourrait prévoir des sections gérées collectivement, comme une plantation de fines herbes ou d'arbres fruitiers qu'on cultiverait pendant plusieurs années. Ces plantations se poursuivraient d'année en année malgré les changements apportés aux parcelles.

Certaines cultures, comme la courge et le maïs, prennent beaucoup de place, créent de l'ombre pour les autres plantes et ne sont pas aussi productives dans de petites parcelles. Les membres d'un jardin parcellaire pourraient choisir de partager une parcelle commune pour ces types de culture afin d'éviter ces problèmes.

Il existe de nombreux exemples positifs de jardins communautaires qui ont adopté un modèle combinant des éléments des deux types de jardin. À titre indicatif, le jardin communautaire de Marysville, à Fredericton, a adopté un modèle réunissant des parcelles, un jardin maraîcher et un jardin servant de bibliothèque de semences. Vous trouverez le plan de ce jardin à la page 30 (**Annexe A : Exemple de plan de jardin**).

Avant de commencer: Les étapes de la réussite

Bien qu'il n'existe pas de méthode parfaite et unique pour mettre sur pied un jardin communautaire, voici une série d'étapes à considérer lors de l'établissement d'un nouveau projet de jardin.

Cette trousse décrit un processus qui devrait commencer de 6 à 12 mois avant le moment de planter le jardin. **L'Annexe B : Êtes-vous prêts?** (en page 35) fournit une liste de contrôle fondée sur les étapes ci-après. Elle vous permettra de déterminer si vous êtes prêts à lancer votre jardin communautaire.

Étape 1: Déterminez un groupe

La première étape consiste à informer les gens de votre projet de jardin communautaire et à évaluer le degré d'intérêt, de soutien et d'engagement des jardiniers potentiels et des autres parties prenantes.

D'un coup d'œil : Conseils pour favoriser la participation

Vantez les avantages d'un jardin communautaire : Informez les gens de ses bienfaits pour la santé et sur le plan économique, environnemental, éducatif et social.

Bouche-à-oreille : Faites la promotion du jardin auprès de vos voisins, vos amis et votre famille, et demandez-leur de transmettre le message.

Associez-vous à des organismes établis : Parlez à des groupes déjà investis dans la communauté, comme les églises, les centres communautaires, les conseils, les écoles, les clubs et les entreprises, afin d'encourager la participation de leurs membres.

Faites de la promotion locale : Créez des pancartes indiquant les coordonnées de vos personnes-ressources ainsi que la date et l'heure de vos réunions et activités à venir, puis affichez-les dans des lieux publics. Publiez des avis dans la section « activités communautaires » des journaux, sites Web et médias sociaux. Songez à monter un présentoir simple afin de distribuer des informations lors d'activités communautaires populaires.

Certains organismes communautaires auront peut-être déjà un groupe de personnes intéressées à participer à un jardin communautaire (p. ex., un groupe jeunesse, un centre communautaire, une école, une résidence pour aînés ou une église). Dans d'autres cas, il n'y aura peut-être aucun groupe préétabli, alors il faudra recruter des membres.

Il est bon de tenir des réunions communautaires préliminaires afin de discuter du potentiel d'un jardin communautaire et de recruter des participants s'ils ne sont pas déterminés à l'avance. Lors de ces réunions, décidez qui participera au jardin, qui en bénéficiera et quel genre de jardin vous aurez. Vous trouverez une description des différents types de jardins communautaires dans l'introduction, en page 3 (**Types de jardins communautaires**).

Lorsque vous choisissez la date et l'heure d'une réunion publique ou communautaire, pensez à d'autres activités ou réunions auxquelles vous pourriez vous associer ou participer pour promouvoir le jardin communautaire. Envoyez des invitations personnelles aux gens que vous connaissez et qui pourraient vouloir participer. Vous trouverez un exemple d'ordre du jour de cette première réunion et une liste de tâches à accomplir en page 37 (**Annexe C : Exemple d'ordre du jour pour la première réunion**).

Application du modèle CAA :

Renforcer la compétence, l'autonomie et l'appartenance

Parmi les principes directeurs de la stratégie de mieux-être du Nouveau-Brunswick, on préconise le recours au modèle CAA pour faciliter la planification, la mise en œuvre et l'exécution d'un programme. Cette démarche s'est avérée efficace pour augmenter l'incidence et la réussite des programmes.

Pour ce faire, il faut s'assurer de répondre à trois besoins importants des participants, à savoir le besoin de compétence, le besoin d'autonomie et le besoin d'appartenance.

- **Compétence** (reconnaissance): J'ai des compétences, des forces et des talents qui sont reconnus par moi-même et les autres. Quand je les utilise pour réaliser des objectifs et aider les autres, je me sens valorisé et fier de mes réalisations
- **Autonomie** (choix): Je me sens capable de prendre des décisions et de m'exprimer sur des choses qui comptent pour moi. Les autres m'appuient dans mes choix.
- **Appartenance** (rapprochement) : Je sens que j'appartiens et que j'ai des liens importants avec des personnes qui m'appuient et m'encouragent. De plus, j'encourage et j'appuie les autres par ma façon de penser et d'agir.

Comment faire pour remplir ces besoins? Assurez-vous que votre initiative :

- reconnaît les compétences et les forces des participants;
- offre aux participants la possibilité de s'exprimer et de faire des choix;
- encourage les relations positives.

Pour en savoir plus sur le modèle CAA, visitez le www.gnb.ca/mieux-etre.

Étape 2: Formez un comité de jardinage

Une fois la communauté engagée, formez un comité de jardinage pour vous aider à établir et à gérer le jardin. Ce comité peut être composé de bénévoles qui ont à cœur la mise sur pied d'un jardin communautaire et qui ont du temps à y consacrer. Il est bon que certains des jardiniers fassent partie du comité afin d'assurer que le jardin convient et bénéficie aux utilisateurs finaux.

Le comité de jardinage tiendra des réunions régulières durant l'année pour dresser des plans et prendre des décisions au sujet du jardin. Il aidera aussi à organiser des fêtes de la récolte et la fermeture du jardin à l'automne. Il peut former des groupes de travail pour gérer des aspects particuliers du jardin, comme les séances d'information, les activités jeunesse ou la construction. Vous trouverez une description des différents postes au sein du comité, du temps requis pour chaque poste et des tâches à accomplir en page 39 (**Annexe D : Description des postes au sein du comité de jardinage**).

Il est important de jumeler les bénévoles aux fonctions qui conviennent à leur niveau d'intérêt, à leur disponibilité et à leurs compétences afin qu'ils vivent une belle expérience et continuent de s'impliquer. Le partage équitable des responsabilités renforcera l'engagement des membres et empêchera l'épuisement des bénévoles. Certains voudront offrir de la main-d'œuvre sans participer à la logistique, tandis que d'autres préféreront des tâches administratives.

> ***Conseil éclair***
>
> Les comités doivent prendre le temps de célébrer le travail accompli et de remercier les bénévoles afin que les gens se sentent appréciés et veuillent continuer de s'impliquer. Les fêtes de la récolte et les réceptions en plein air sont des outils de reconnaissance efficaces.

Coordonnateur du jardin

Le comité peut choisir de nommer un coordonnateur pour diriger le processus d'établissement du jardin et pour lui donner des conseils et des mises à jour. Afin d'assurer la réussite du jardin, le coordonnateur devrait avoir des compétences en gestion de projet et en animation. Tout dépendant des ressources financières disponibles et du temps devant être consacré à cette fonction selon les saisons, il peut être un bénévole ou un employé rémunéré. Les tâches de coordination pourraient aussi être réparties parmi plusieurs organisateurs chargés de gérer différents volets.

Étape 3 : Établissez des partenariats

Il sera important d'établir des partenariats avec des personnes ou des organismes qui peuvent vous aider à réunir les ressources requises pour la mise en place de votre jardin. Voici des exemples de partenaires potentiels pour un jardin communautaire :

- Les **organismes d'horticulture** comme la **Westmorland Horticultural Society** peuvent fournir des connaissances inestimables sur la culture de légumes et de fruits au Nouveau-Brunswick.

- Les **fermes locales** et **d'autres jardins communautaires** pourraient fournir des conseils sur le jardinage ainsi que des semis ou des plants repiqués pour votre jardin. Tirez des leçons des expériences vécues par les groupes qui ont déjà établi des jardins. Offrez des séances d'information sur le jardinage en partenariat avec des fermes ou des jardins de votre région. Les ateliers de jardinage en ligne, comme ceux offerts par New Brunswick Community Harvest Gardens, peuvent aussi être très utiles. Consultez l'**Annexe Q : Ressources et liens importants** (page contenant des liens vers ces documents).

- Les **diététistes de votre région** peuvent vous aider à choisir les légumes les plus nutritifs et vous fournir des renseignements sur les bienfaits d'une saine alimentation.

- Votre **municipalité** peut vous aider à comprendre les arrêtés municipaux et possiblement vous offrir des ressources additionnelles. Voyez par exemple le programme établi à Dieppe : http://www.dieppe.ca/fr/resourcesGeneral/GuidedujardinierFRweb.pdf.

- Les **écoles et les campus** ont peut-être des enseignants, professeurs ou groupes de parents qui souhaiteraient s'associer à votre jardin communautaire afin d'enrichir le programme d'études et l'apprentissage des élèves.

- Les **entreprises locales** comme les **quincailleries** et les **centres jardiniers** pourraient vous donner des outils, du matériel ou des graines. Pensez à demander à des hommes et femmes de métier de votre région de vous donner des conseils ou de travailler à l'aménagement paysager, à la construction ou à d'autres projets en lien avec votre jardin.

- Les **clubs d'âge d'or,** les **résidences pour aînés et d'autres organismes du genre** pourraient vouloir participer au jardin et vous aider à attirer des jardiniers chevronnés capables d'aider les nouveaux jardiniers. Songez à mettre sur pied un programme de mentorat pour favoriser le partage des connaissances. Vous trouverez à la page 43 (**Annexe E : Demande de participation du jardinier**) un

exemple de formulaire utilisé pour inscrire les participants et les jumeler à des mentors.

- Les **universités** et les **collèges** pourraient offrir à vos participants des ateliers sur tout un éventail de sujet liés au jardinage.

- Les **bailleurs de fonds** peuvent couvrir des dépenses comme le matériel, les activités et le personnel.

- Les **églises** et les **clubs de bienfaisance** peuvent offrir des ressources, des conseils, des dons et des possibilités de réseautage. Ils aimeraient peut-être aussi avoir une parcelle! Essayez de déterminer quels groupes communautaires pourraient offrir quelques heures de main-d'œuvre pour vous aider à mettre sur pied le jardin.

- Les **œuvres de bienfaisance** et les **organismes sans but lucratif** pourraient vouloir aménager le jardin sur leur terrain ou élargir leur programme communautaire actuel en y ajoutant un jardin (p. ex., partenariat avec un YMCA).

La collaboration avec un partenaire offre l'avantage de donner accès au terrain, au personnel, aux participants, aux expériences et aux ressources que possède déjà cet organisme. Il existe partout dans la province des clubs, sociétés et centres communautaires avec lesquels vous pouvez communiquer pour obtenir d'autres informations au sujet de partenariats possibles et de programmes en cours. Vous trouverez à la page 74 (**Annexe Q : Ressources et liens importants**), les coordonnées d'une série de partenaires potentiels pour les jardins communautaires au Nouveau-Brunswick.

Quand vous cherchez des partenaires, pensez aux compétences et aux ressources requises pour assurer le bon fonctionnement d'un jardin communautaire, et à celles qui existent déjà parmi votre groupe. Vos participants et vos bénévoles possèderont probablement déjà d'excellentes ressources pour le jardin.

- Vos participants auront peut-être des connaissances ou de l'expérience pouvant contribuer à la planification et à la conception du jardin (p. ex., aménagement paysager, construction ou formation en hygiène et sécurité).
- Vos participants auront peut-être déjà des outils de jardinage et d'autre matériel qu'ils acceptent de partager. Dressez un inventaire des outils disponibles au sein de votre groupe de jardiniers. Vous aurez alors une meilleure idée des outils qui vous manquent. Vous trouverez en page 41 (**Annexe F : Liste de matériel idéal pour un jardin communautaire**) une liste qui pourra vous aider à déterminer les ressources requises pour votre jardin.
- Vos participants seront des bénévoles au service de votre jardin. Déterminez le genre de service dont vous avez besoin et la meilleure façon d'utiliser le temps que les gens sont prêts à consacrer au jardin.

- Bon nombre de vos bénévoles sont peut-être associés à d'autres organismes communautaires ou entreprises qui pourraient vous aider à informer le public ou vous fournir un terrain ou d'autres ressources.
- Certains membres de votre groupe auront peut-être des liens avec les médias locaux qui accepteraient de diffuser des messages d'intérêt public pour promouvoir le jardin.
- Vos membres pourraient être associés aux organisateurs d'événements publics populaires où vous pourriez faire de la promotion pour recruter de nouveaux participants ou parties prenantes.
- Si vous connaissez les principes de base de l'**apprentissage des adultes**, cela vous facilitera la tâche de planifier vos activités. Sinon, essayez d'obtenir l'aide d'un membre de la collectivité qui possède des compétences dans ce domaine ou en **animation**. Vous trouverez ces principes à la page 44 (Annexe G : Principes d'apprentissage des adultes).

Étape 4 : Planifiez pour réussir

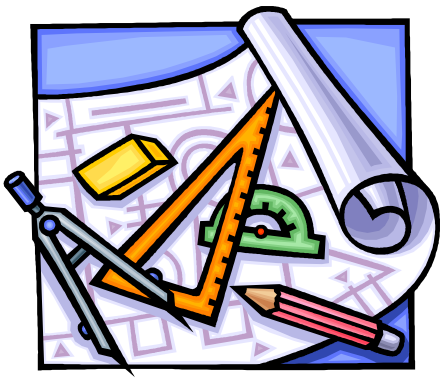

Une fois votre groupe organisé et vos partenaires déterminés, il est important que vous élaboriez une vision commune et que vous dressiez le plan de votre jardin communautaire.

La réussite de tout jardin communautaire repose sur une planification précoce. Votre plan constituera le carnet de route de votre groupe et contiendra les objectifs mesurables qui vous permettront de mesurer votre succès. Un plan stratégique clair sera aussi un atout lorsque vous ferez des demandes de subvention ou chercherez à obtenir le soutien d'organismes gouvernementaux. Il pourrait également servir de fondement à un éventuel plan d'affaires.

L'Annexe Q : Ressources et liens importants (en page 71) contient une liste de ressources et de liens clés, dont plusieurs outils qui pourraient être utiles au processus de planification.

Avant d'élaborer votre plan, vous devriez déterminer si un jardin communautaire est une option viable (faisable) pour vous et vos partenaires. En faisant une étude de faisabilité, vous pourrez répondre à la question à savoir si « ce projet pourrait fonctionner dans votre communauté ».

D'un coup d'œil : Étude de faisabilité

Posez-vous les questions suivantes :

- Le jardin communautaire répond-il à un besoin?
- Y a-t-il dans la communauté des personnes ou des organismes prêts à nous aider?
- Existe-t-il un lieu convenable et disponible?
- Qui utilisera le jardin?
- Quels sont les coûts potentiels?
- Quelles sont les sources de revenus et de financement possibles?
- Quelles sont les structures organisationnelles possibles?

Lorsque vous aurez déterminé que votre jardin communautaire est effectivement faisable, vous pourrez commencer à élaborer un plan stratégique, notamment des **déclarations de vision et de mission**, des **buts et des objectifs**, des **stratégies et des actions**.

Élaborez une vision commune

Puisque les différents intervenants peuvent avoir différentes raisons pour établir un jardin communautaire, il sera très utile de tenir une séance de visualisation d'avenir dès le départ afin de vous assurer que vos partenaires partagent les mêmes valeurs. Ce groupe formera le comité directeur initial, et sa vision servira de fondement au plan stratégique de l'organisation.

Dès le début du processus de planification, vous voudrez formuler des déclarations de vision et de mission, ainsi que des buts et des objectifs précis pour votre jardin communautaire.

Déclaration de vision – Le rêve

La déclaration de vision est :

- un résumé des idéaux de votre groupe d'intervenants;
- l'énoncé d'un rêve qui exprime vos espoirs pour le jardin si vous pouviez avoir exactement ce que vous voulez et si tous vos besoins étaient comblés;
- suffisamment large pour englober les différentes perspectives de votre équipe tout en étant suffisamment concise pour être communiquée de façon simple et efficace.

Exemple : « Aliments locaux, collectivités en santé »

Déclaration de mission – Le quoi et le pourquoi

La déclaration de mission naît de votre vision et indique:

- les activités exercées par votre groupe;
- les personnes pour lesquelles vous exercez vos activités,
- la façon selon laquelle vous accomplissez votre mission et ce qui vous rend unique.

Exemple : « Accroître l'accès aux aliments frais et sains, et renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité par la création d'un jardin communautaire. »

Buts et objectifs – Combien de quoi avant quand?

- Les buts sont larges; les objectifs, précis.
- Les objectifs précisent les résultats mesurables qui indiqueront que vous avez atteint vos buts et ils comprennent parfois des échéances.

Dressez un plan

La dernière étape de votre plan stratégique consiste à formuler les stratégies qui vous permettront d'atteindre vos objectifs et les mesures précises que vous devrez prendre pour y arriver.

Les ***stratégies*** indiquent la façon d'accomplir vos objectifs. Voici certaines des stratégies que vous voudrez peut-être élaborer :

- Stratégie de recrutement de bénévoles
- Stratégie d'hygiène et de sécurité
- Stratégie médias
- Stratégie de marketing

Les ***mesures*** expriment les menus détails : *qui fera quoi avant quelle date et à quel coût*.

Exemple de mesure : Le coordonnateur du site présentera la version provisoire d'une entente d'utilisation du terrain à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Étape 5 : Sélectionnez un site

Il y a de nombreux facteurs à considérer au moment de choisir un site, par exemple les conditions propices à la culture, le confort des jardiniers, la facilité d'accès, la proximité aux ressources et la visibilité du jardin à partir du trottoir et de la rue. Il est important de s'assurer que le site est approprié et accessible aux jardiniers.

Lorsque vous visitez des sites potentiels, soyez prêts à dessiner une version simple du plan de site pour faciliter le processus de sélection. Plus vous recueillerez d'information au sujet des sites potentiels, plus il sera facile de choisir le site et de concevoir le plan d'aménagement de votre jardin. Le plan du site sera également un important outil de communication et de recrutement auprès des jardiniers. Dessinez, à l'échelle si possible, les éléments énumérés dans le tableau ci-dessous sur votre plan de site. Si certaines caractéristiques du site sont impossibles à déterminer lors de votre première visite, renseignez-vous auprès du propriétaire du terrain. Vous trouverez en page 34 (**Annexe A : Exemple de plan de site**) un exemple du plan de site d'un jardin communautaire.

D'un coup d'œil : Éléments d'un plan de site

1. Configuration ensoleillement/ombrage
2. Configuration des vents
3. Tracé du réseau hydrographique
4. Changement de niveau (pente)
5. Conditions et qualité du sol
6. Arbres existants
7. Platebandes et arbustes existants
8. Bâtiments existants
9. Structures existantes
10. Clôtures existantes
11. Sections asphaltées
12. Configuration du trafic
13. Aires de jeu existantes
14. Aires de repos existantes
15. Système d'arrosage automatique
16. Vue en entrant et en sortant du jardin
17. Espace permettant l'agrandissement du jardin

Lorsque vous sélectionnez un site pour votre jardin, il est bon de choisir au moins deux possibilités au cas où vous auriez à en éliminer une. Assurez-vous d'obtenir la confirmation du propriétaire avant d'indiquer qu'un terrain est vraiment disponible. Vous trouverez en page 43 (**Annexe H : Permission d'utilisation du terrain**) un exemple de contrat entre un propriétaire foncier et un jardin communautaire.

L'autorisation à utiliser un terrain est particulièrement importante si vous choisissez un terrain qui appartient à la municipalité.

Vous trouverez en page 44 (**Annexe I : Liste de contrôle pour le choix d'un site potentiel**) d'autres éléments à prendre en considération lors du processus de sélection du site.

D'un coup d'œil :
Établir de solides relations avec les propriétaires de terrain

Ne vous découragez pas si les gens hésitent initialement à vous permettre d'utiliser leur terrain. Vous pouvez établir une relation de confiance avec les propriétaires et vos autres partenaires :

- **en commençant par un petit jardin à l'essai** pour montrer comment un jardin communautaire peut bien fonctionner;
- **en prenant soigneusement note** de l'évolution du jardin, y compris les difficultés rencontrées et les solutions trouvées;
- **en tenant les parties intéressées au courant** des progrès réalisés dans le jardin;
- **en utilisant des ententes officielles** pour assurer la protection du propriétaire et du jardin.

Assurance responsabilité civile

Il est important d'avoir une assurance pour dégager le groupe responsable du jardin communautaire ainsi que le propriétaire du terrain de toute responsabilité civile pour des blessures ou dommages pouvant survenir dans le jardin. Dans certains cas, l'administration municipale pourrait aussi exiger une assurance responsabilité. Au moment de choisir un site, déterminez si le propriétaire possède déjà une assurance responsabilité civile qui couvrirait un jardin communautaire. Sinon, le propriétaire pourrait vouloir élargir sa protection ou le groupe responsable du jardin communautaire pourrait vouloir contracter sa propre police d'assurance. Parlez avec le propriétaire du terrain et une compagnie d'assurance locale (p. ex. services d'assurances aux communautés par l'intermédiaire de CAIN Insurance à Fredericton) pour déterminer la couverture requise.

D'un coup d'œil :
Questions clés à se poser pour la sélection d'un site

- Le site bénéficie-t-il d'au moins six heures d'ensoleillement direct par jour au printemps, à l'été et à l'automne?
- Y a-t-il une source d'eau?
- Y a-t-il suffisamment d'espace pour accueillir le nombre de jardiniers intéressés et pour permettre un agrandissement?
- Faut-il défricher ou nettoyer le terrain avant de pouvoir y aménager un jardin?
- Le terrain est-il relativement plat?
- Y a-t-il déjà des coupe-vent sur place pour protéger les plantes?
- Le site se trouve-t-il à proximité des gens qui prévoient l'utiliser? Les jardiniers doivent pouvoir s'y rendre à pied ou en voiture en peu de temps.
- Le site est-il visible à partir de la rue ou des trottoirs/sentiers? Un site bien en vue sera plus sécuritaire et mieux appuyé par les gens du quartier.
- Est-il possible d'accéder au terrain en camion?
- Le sol est-il salubre? Faites-le vérifier pour la présence de contaminants. Si le site est contaminé, il faudra y aménager des jardins en bac et y ajouter du sol nouveau.
- À quoi sert le site à l'heure actuelle? Le jardin sera-t-il compatible avec les autres types d'utilisation?
- Sait-on à qui appartient le terrain? Il faudra obtenir la permission du propriétaire avant d'y aménager un jardin communautaire.

Étape 6 : Cherchez des fonds et des commandites

Les groupes responsables d'un jardin communautaire peuvent obtenir les ressources dont ils ont besoin de différentes façons. Certains fonctionnent sans financement externe et se fient uniquement aux cotisations de leurs membres, tandis que d'autres cherchent activement à obtenir des commandites d'entreprises ou des subventions du gouvernement. Selon l'envergure des activités organisées, le financement externe peut être utile, mais n'est pas toujours nécessaire.

Avant de chercher du financement, il peut être utile d'élaborer une liste de matériel nécessaire et de la distribuer aux membres, aux partenaires et aux éventuels donateurs et commanditaires. Vous trouverez en page 41 (**Annexe F : Liste de matériel idéal pour un jardin communautaire**) une liste utile pour déterminer les ressources requises pour votre jardin. Les sources de financement possibles pour un jardin communautaire sont les suivantes :

- Les **cotisations annuelles des membres** sont des frais de location par parcelle qui aident à couvrir les frais d'exploitation du jardin. Elles peuvent varier de 0 $ à 75 $ par parcelle par saison. Il est important que les cotisations soient fidèles au but du jardin, aux besoins de ses membres et aux ressources auxquelles elles donneront droit.
- Les **commerces locaux**, comme les quincailleries ou les centres jardiniers, peuvent fournir des biens, des dons monétaires, de l'expertise et de la main-d'œuvre.
- Les **institutions locales** pourraient fournir un terrain ainsi que l'accès à d'autres ressources, comme l'eau et le sol.
- Les **entreprises** pourraient fournir de l'aide sous la forme de dons et de commandites.
- Les **cueillettes de fonds** permettent de ramasser de l'argent pour payer les frais de démarrage et les achats uniques ou encore pour appuyer le fonctionnement annuel du jardin. Les marchés aux puces, les tirages au sort ou les ventes d'artisanat et de pâtisseries sont de bons exemples d'activités de financement lucratives.
- Les **administrations municipales et les gouvernements provincial et fédéral** offrent un éventail de subventions pouvant servir aux jardins communautaires. Pour en bénéficier, les groupes doivent habituellement présenter une demande de financement, maintenir des dossiers financiers et des comptes rendus d'activités et déposer un rapport à la fin de la période de financement. Si votre jardin communautaire ne fait pas partie d'un organisme constitué en corporation, vous devrez peut-être envisager de vous constituer afin de pouvoir présenter des demandes de subvention. Vous trouverez en page 46 (**Annexe J : Constitution en corporation pour les organismes sans but lucratif**) des renseignements sur la marche à suivre au Nouveau-Brunswick.

Les réunions publiques et les activités de promotion et de réseautage que vous avez organisées jusqu'à présent vous auront permis d'établir des relations utiles à votre recherche de financement et de commandites. Vous trouverez en page 47 (**Annexe K : Sources de financement au Nouveau-Brunswick**) une liste de possibilités de financement pour les jardins communautaires.

Étape 7 : Planifiez et concevez votre jardin

Il est important, avant de planter votre jardin, d'en concevoir le plan et de déterminer l'aménagement du site. Les jardins communautaires devraient être développés en tant que lieu de rassemblement durable où les résidents peuvent se réunir et cultiver des aliments nutritifs ensemble.

Chaque plan de jardin communautaire est différent et déterminé en fonction des besoins du groupe de jardiniers. À la lumière des réunions publiques initiales et des activités de promotion réalisées jusqu'à ce jour, vous devriez avoir une idée du type de jardin (collectif, parcellaire ou une combinaison des deux) qui convient le mieux aux objectifs de votre groupe. Le moment est venu de mettre la dernière main au modèle sur lequel sera fondé le jardin. Vous trouverez en page 2 (**Introduction : Types de jardins communautaires**) une description qui vous aidera à déterminer le modèle de votre jardin.

Une fois que vous aurez choisi le type de jardin que vous voulez, il sera plus facile de déterminer l'aménagement du site. Vous saurez s'il vous faut des bacs surélevés, des parcelles séparées ou une ou plusieurs grosses parcelles communes. Vous trouverez en page 52 (**Annexe L : Lignes directrices pour la conception d'un jardin communautaire**) une liste des points à prendre en considération. Faites des photocopies du plan que vous avez dessiné au moment de sélectionner votre site et utilisez-les pour dessiner au crayon diverses possibilités de plans de jardin que vous soumettrez à l'examen et au vote de votre comité de jardinage. Consultez l'**Annexe A : Exemple de plan de site**, à la page 34, pour avoir une idée de plan.

Voici des principes généraux pour la conception d'un jardin communautaire bien aménagé :

- Prévoyez un accès facile à l'eau.
- Assurez l'accessibilité physique au jardin (tous les participants devraient pouvoir s'y déplacer facilement).
- Prévoyez de l'espace pour les structures requises (p. ex., entreposage, barils de récupération d'eau de pluie, serres).
- Orientez les parcelles de sorte à favoriser les conditions de croissance (p. ex., ensoleillement direct, coupe-vent)
- Prévoyez un espace pour l'entreposage des outils (p. ex., rotoculteur, brouette, pelles, boyaux d'arrosage).
- Prévoyez une aire de compostage.
- Considérez l'installation d'une clôture (pour décourager les animaux sauvages).
- Assurez-vous que le jardin est visible grâce à une signalisation adéquate.
- Prévoyez des aires de repos et de jeux, ainsi qu'un accès à des toilettes publiques.

Conseil éclair

Pour la première année, établissez un plan simple et gérable. Une fois le jardin établi, vous aurez de nombreuses occasions d'y ajouter de nouveaux éléments et de l'agrandir.

Jardins conçus pour favoriser l'accessibilité physique

Lorsque vous concevez votre jardin, n'oubliez pas que les gens n'y circuleront pas tous de la même manière. Voici quelques conseils d'aménagement simples pour assurer que tous les participants pourront profiter de votre jardin.

- Aménagez des sentiers suffisamment plats et larges pour permettre la circulation des poussettes, des fauteuils roulants et des brouettes. Nivelez le terrain ou ajoutez des rampes afin que la dénivellation des sentiers ne dépasse pas 5 cm par 3 m de distance.
- Construisez les remises, les serres et les autres bâtiments de sorte qu'ils soient accessibles aux poussettes, fauteuils roulants et brouettes.
- Rangez le matériel de sorte qu'il soit facile à reprendre et entreposé de façon sécuritaire.
- Tous les outils devraient être durables et légers. Voici une liste d'outils adaptés qui pourraient être utiles : outils pour gauchers, outils ayant des poignées ergonomiques pour alléger la charge et outils à manche allongée pour étendre la portée.
- Ajoutez des mains courantes, des poignées ou des poteaux aux bacs de jardinage ou aux autres structures où les jardiniers pourraient les utiliser pour se stabiliser.
- Songez à fournir des reposes-genoux ou de petits bancs si les jardiniers auront à s'agenouiller près des platebandes pendant de longues périodes.
- N'oubliez pas de tenir compte de la hauteur des jardiniers, de la longueur de leurs bras et de la facilité ou non avec laquelle ils pourront se pencher sur les platebandes. Songez à surélever certaines parcelles à l'aide de bacs de jardinage ou à utiliser des tables et des conteneurs afin de leur faciliter la tâche.

Aménagement de jardins pour familles et enfants

De nombreux jardins communautaires au Nouveau-Brunswick bénéficient de la participation active de familles et d'enfants. Les familles seront attirées par le jardinage si l'expérience en est une que tous leurs membres aimeront. Lorsque vous concevez ce type de jardin, assurez-vous d'y inclure des ressources adaptées aux enfants afin que le jardin soit accueillant et éducatif.

- Prévoyez des parcelles réservées aux enfants, des aires de jeu et des activités pour enfants.
- Créez des responsabilités qui donneront un sentiment d'accomplissement aux enfants.
- Incorporez des collations santé à la journée de travail
- Encouragez les enfants à goûter aux fruits et légumes cultivés dans le jardin et à en apporter à la maison.
- Adaptez la grandeur des parcelles à l'étendue du bras d'un enfant afin qu'elles soient accessibles de tous les côtés.
- Ayez des outils et des accessoires adaptés aux enfants, comme de petits arrosoirs et des gants pour enfants.

- Veillez à ce que les parcelles réservées aux enfants se trouvent dans un endroit central et bien en vue afin que les enfants soient toujours supervisés.

Étude de cas

Petits pouces verts et jardin Caledonia, à Dawson Settlement (N.-B.)

Les enfants de l'école primaire de Hillsborough ont commencé leur projet d'action communautaire en alimentation à la veille des vacances d'été en plantant des pommes de terre, des citrouilles et d'autres légumes à la ferme de Lisa Brown, à Dawson Settlement.

« Pour entraîner des changements, il faut cibler les enfants », indique M^me^ Brown, qui a aidé à mettre sur pied le groupe de jardinage scolaire à Hillsborough. Quand les élèves du primaire sont retournés à l'automne pour récolter leurs légumes, il était évident qu'ils avaient beaucoup parlé de ce projet amusant. « Nous nous attendions à recevoir une dizaine d'enfants, mais il y en a eu 40! », raconte-t-elle.

Les enfants ont utilisé leurs légumes pour préparer et servir un « dîner de la récolte » à tous les élèves de l'école, qui s'étaient réunis à la serre Farmer Brown pendant un après-midi d'octobre pour déguster six différentes sortes de soupe, des petits pains maison et leur choix de tartelettes aux pommes, à la citrouille ou aux poires pour le dessert. Les enfants avaient cultivé les citrouilles, tandis que les pommes et les poires avaient été cueillies dans les arbres tout près de la serre.

« Beaucoup d'enfants vivent des situations difficiles à la maison, alors c'est rassurant pour eux d'apprendre qu'ils peuvent se nourrir eux-mêmes, affirme M^me^ Brown. Nous essayons de nourrir l'idée qu'il est possible de rester ici, dans notre communauté, et de produire des aliments. Il n'est pas nécessaire d'aller trouver un travail ailleurs. »

Les écoliers avaient aussi planté et cultivé des concombres près d'une résidence pour personnes âgées, tandis que ceux de l'école secondaire Caledonia Regional, aussi à Hillsborough, ont aménagé un jardin de fruits et de légumes sur le terrain de l'école. La subvention a permis d'acheter des pelles, des râteaux, des transplantoirs et d'autres outils de jardinage adaptés aux jeunes pour les deux écoles.

Étape 8 : Déterminez vos lignes directrices

Les lignes directrices de votre jardin devraient être le fruit d'une consultation auprès des jardiniers, des membres de votre comité et d'autres parties prenantes comme le propriétaire du terrain et les bailleurs de fonds. Elles constituent un excellent moyen pour assurer que toutes les personnes concernées comprennent le fonctionnement du jardin et la conduite attendue des participants.

Les lignes directrices devraient comprendre des renseignements sur l'hygiène et la sécurité afin d'assurer que les participants et les bénévoles adoptent des pratiques sûres lorsqu'ils travaillent dans le jardin. Elles devraient aussi inclure des directives sur le travail d'équipe, le partage des lieux et le respect des autres jardiniers.

Les lignes directrices servent également d'outil pour noter les procédures à suivre afin que les nouveaux bénévoles et participants sachent d'année en année comment ouvrir et fermer le jardin et comment organiser les activités durant la saison de croissance. Les informations transmises uniquement de bouche à oreille risquent d'être perdues, alors il est bon de les consigner dans les lignes directrices afin de leur donner une permanence.

En règle générale, les lignes directrices d'un jardin communautaire mettent l'accent sur les éléments suivants :

- responsabilités et conduite attendue des bénévoles et des participants;
- ententes, frais, décharges de responsabilité et autres formulaires;
- maniement sécuritaire des outils et du matériel;
- procédures de jardinage;
- personnes-ressources importantes.

Vous trouverez à la page 55 (**Annexe M : Trousse d'accueil à l'intention du jardinier communautaire**) un exemple de lignes directrices pour un jardin communautaire de type parcellaire.

Conseil éclair

Affichez les directives qui servent au jour le jour dans un endroit bien en vue dans le jardin (p. ex., sur la remise ou à l'entrée). Assurez-vous que l'affiche est facile à lire et qu'elle ne sera pas abîmée par les intempéries. Lors de l'inscription, considérez de demander à chaque nouveau participant de signer une feuille indiquant qu'il accepte de respecter les lignes directrices.

Étape 9 : Lancez votre jardin communautaire!

Vous êtes maintenant prêt à lancer votre jardin communautaire. Les sections ci-après fournissent d'autres informations pour vous aider à le gérer et à l'entretenir.

Étude de cas

Projet de jardinage communautaire de l'école Lorne Middle School – Saint John (N.-B.)

Un terrain vague au cœur d'un des voisinages les plus délabrés de Saint John a subi une cure de rajeunissement grâce au Programme d'action communautaire en alimentation. Le terrain situé près de l'école Lorne Middle School a accueilli six jardinets surélevés, mesurant environ un mètre sur quatre mètres, où les élèves et les membres de la communauté pourront cultiver des légumes.

Étant donné l'emplacement du jardin, les jardinets surélevés étaient essentiels, indique Derrick Mitchell.

« Nous avons fait analyser le sol et les résultats dépassaient de loin les normes », explique M. Mitchell, ce bénévole qui, pendant le jour, travaille comme écologiste du milieu terrestre pour sa propre entreprise, Boreal Environmental Inc. « Le sol du terrain vacant avait été ravagé par le plomb et d'autres métaux lourds, ce qui témoigne des nombreux bâtiments qui ont passé au feu et se sont écroulés dans ce vieux quartier de Saint John », ajoute-t-il.

Le projet a mobilisé les élèves de l'école, et les enseignants ont commencé à intégrer l'aménagement du jardin dans leurs programmes d'études en sciences (compostage), en mathématiques (superficies et volumes) et en informatique (utilisation de logiciels gratuits pour dresser le plan du jardin). Tout récemment, les élèves ont appris à faire germer des graines à l'intérieur en utilisant des « boîtes lumineuses », c'est-à-dire de petits contenants qui procurent une chaleur et un éclairage constants pour les semis.

Les organisateurs espèrent que la récupération de ce terrain vacant et sa transformation en jardin serviront de validation de principe pour le jardinage urbain à petite échelle à Saint John, tout en enseignant aux élèves les concepts d'un régime équilibré, de la durabilité et de l'autosuffisance en production alimentaire. « Nous avons l'intention de faire participer les élèves de toutes les façons possibles, conclut M. Mitchell. Nous voulons que le jardin leur appartienne. »

Aménagement et entretien du jardin

Maintenant que vous avez déterminé la clientèle de votre jardin, le modèle à adopter et le site à utiliser, le moment est venu de commencer à aménager le jardin. L'aménagement se passe à la fin du printemps, une fois le sol dégelé, l'air réchauffé et la menace de gel passée. Dans la plupart des régions du Nouveau-Brunswick, il est bon d'attendre après la première semaine de juin avant de commencer à planter à l'extérieur.

La construction d'un jardin comporte quatre étapes clés qui peuvent se passer simultanément ou séparément selon le temps et les ressources dont vous disposez. Il est important d'être organisé et de travailler en collaboration avec vos membres durant chacune de ces étapes.

Étape 1 : Préparation du site

Étape 2 : Construction et installation des infrastructures

Étape 3 : Plantation du jardin

Étape 4 : Entretien du jardin

Mettez vos partenaires à contribution à toutes les étapes d'aménagement de votre jardin. Les groupes d'horticulture, les agriculteurs et d'autres comités de jardin communautaire pourraient vous fournir des connaissances importantes pour la mise en place et la plantation du jardin, tandis que les commerçants et les ouvriers pourraient fournir le matériel et la main-d'œuvre nécessaires à la préparation du site et à l'installation des infrastructures. Vous trouverez à la page 9 (**Étape 3 : Établissez des partenariats**) des conseils sur l'établissement de partenariats positifs.

Étape 1 : Préparation du site

Pour de nombreux jardins communautaires, le site aura besoin d'un certain degré de préparation avant qu'on puisse y construire des infrastructures ou planter des graines. Organisez des équipes de travail bénévoles pour aider à nettoyer le site en y enlevant les débris et autre matériel superflu. Vous devrez peut-être organiser une cueillette de gros déchets conjointement avec la cueillette des ordures municipales ou encore une visite au dépotoir pour vous débarrasser de vos déchets.

Il est important de faire analyser le sol avant de planter votre jardin afin d'en déterminer la qualité et de décider s'il vous faudra des jardins surélevés. Si les parcelles seront au sol, il serait bon de louer un rotoculteur pour ameublir le sol et l'amender en fonction des résultats de l'analyse, s'il y a lieu. Selon les conditions du site, vous voudrez peut-être aussi niveler le terrain et y installer des conduites d'eau et un système de drainage. Parlez avec les représentants d'un groupe d'horticulture ou de votre centre jardinier pour obtenir des conseils au sujet de votre site en particulier.

Étape 2 : Construction et installation des infrastructures

Une fois le site nettoyé et préparé, le moment est venu de construire et d'installer les infrastructures nécessaires en fonction du plan d'aménagement de votre jardin et des besoins de votre groupe. N'oubliez pas qu'il n'est pas nécessaire de tout faire la première année et que vous pouvez ajouter des composantes au fur et à mesure que le jardin se développe. Voici une liste d'éléments que vous pourriez inclure dans votre jardin :

- bacs surélevés, faciles d'accès;
- sentiers et rampes;
- bacs à composter;
- remise de jardin;
- barils de récupération d'eau;
- clôtures et barrières;
- serres et châssis froids
- aire de repos avec bancs et ombrage;
- aire de jeu pour les enfants.

Étape 3 : Plantation du jardin

Lorsque vous décidez quoi planter dans votre jardin, tenez compte de ce que les gens de votre communauté aiment manger, des conditions de croissance, des cultures les plus faciles à faire pousser et des plantes qui offrent la plus grande valeur nutritive. Collaborez avec les jardiniers et les agriculteurs locaux pour choisir des fruits et des légumes qui se cultivent bien dans votre région et des plantes dont les chances de réussite sont bonnes. Les diététistes peuvent vous aider à choisir les plantes les plus nutritives.

Durant les premières années d'un jardin communautaire, il est important que les jardiniers aient de bonnes récoltes et qu'ils prennent plaisir à manger ce qu'ils ont cultivé afin qu'ils gagnent en assurance et en enthousiasme. Vous trouverez à la page 71 (**Annexe Q : Ressources et liens importants**) une liste de personnes-ressources, de livres et de sites Web qui pourraient vous aider à choisir vos cultures.

Avant de planter le jardin, votre groupe devra probablement commander de la terre pour remplir les bacs surélevés ou ajouter aux parcelles au sol. Commandez une charge de « mélange trois espèces » auprès de votre centre jardinier. Le mélange trois espèces est une combinaison de terre noire, de tourbe et de composte en parts égales.

D'un coup d'œil : Conseils pour planter à partir de graines

- Utilisez des variétés de graines locales de plantes rustiques dont les chances de réussite sont bonnes.
- Suivez les instructions sur l'enveloppe afin d'assurer de bons résultats.
- Avant de planter, assurez-vous que le sol est suffisamment chaud pour que les graines germent.
- Arrosez les graines après les avoir plantées et continuez de les arroser de façon régulière. Assurez-vous de vérifier vos plantes chaque jour.

Selon l'expérience du groupe et le moment où vous plantez, vous pourriez choisir de planter le jardin à partir de graines, de plants repiqués ou des deux (à noter que les plants repiqués sont des semis ou de jeunes plantes qu'on transplante dans le jardin à partir d'un pot ou d'un cabaret).

Les centres jardiniers et certaines fermes vendent des semis qu'on peut planter au lieu des graines. Si vous commencez votre jardin tard dans la saison, les semis peuvent être utiles. Les jardiniers peuvent aussi commencer leurs propres semis à l'intérieur pour les plantes qui exigent une saison de croissance plus longue, comme les tomates, les poivrons, le basilic et d'autres plantes méditerranéennes qui aiment la chaleur.

D'un coup d'œil : Conseils pour jardiner avec des plants repiqués

- Seulement certaines plantes peuvent être semées tôt et repiquées dans le jardin. Lisez les instructions sur l'enveloppe de graines.
- Commencez vos semis à l'avance, à l'intérieur ou dans une serre, dans de petits contenants (les cartons d'œufs et les rouleaux de papiers de toilette fonctionnent bien). Plantez les graines dans un terreau à semis vendu dans les centres de jardinage. Si vous commencez vos semis à l'intérieur, utilisez un éclairage artificiel conçu pour faire pousser des plantes.
- Attendez que la journée se soit rafraîchie avant de repiquer vos plants
- Pour la plupart des plantes, il suffit de planter seulement les racines et un peu de la tige dans le sol. Pour l'espacement des plantes, suivez les recommandations sur les distances « après éclaircissement » fournies sur l'enveloppe.
- Pour les tomates, il FAUT repiquer le plant profondément dans le sol. La tige se transformera alors en racines et renforcera la plante. Au fur et à mesure que la plante pousse, enlevez les feuilles du bas (jusqu'à environ 30 cm).
- Pressez les plants repiqués fermement dans le sol pour créer une dépression.
- Arrosez les plants repiqués au moins une fois au 24 heures au besoin. Faites bien tremper les racines, mais évitez de mouiller les feuilles.
- Attendez le deuxième arrosage avant d'utiliser un engrais organique.

Quoi cultiver au Nouveau-Brunswick :

Les espèces suivantes peuvent être cultivées au Nouveau-Brunswick, avec certaines variations régionales, sans utiliser de serre :

Légumes : aubergines, asperges, fèves, betteraves, brocoli, choux de Bruxelles, chou, carottes, chou-fleur, céleri, bettes à cardes, maïs, concombres, ail, chou frisé, chou-rave, poireaux, laitue, oignons, panais, pois, poivrons, pommes de terre, radis, rhubarbe, rutabagas, mesclun, épinards, oignons printaniers, courge, navet et courgette

Fruits : pommes, melons (brodés, d'eau, cantaloup), cerises (douces et sûres), bleuets, canneberges, groseilles, poires, pruneaux, framboises, fraises et tomates

Fines herbes : basilic, camomille, ciboulette, coriandre, aneth, lavande, menthe, origan, persil, sauge, sarriette, estragon, thym

Autres : fleurs comestibles (p. ex., capucines et fleurs de zucchini et d'autres courges)

Étape 4 : Entretien du jardin

Pour réussir un jardin communautaire, il faut consacrer beaucoup de temps à l'entretien des parcelles individuelles et collectives tout au long de la saison. Les jardiniers et les bénévoles devront travailler ensemble pour entretenir les aires communes, y compris les parcelles communes, les bacs à composter, les remises et les serres.

Le coordonnateur du jardin devrait dresser une liste de tâches d'entretien général à accomplir régulièrement dans le jardin. Il peut ensuite l'afficher dans un endroit bien en vue et encourager le partage équitable des tâches entre les jardiniers et les bénévoles. Les tâches collectives comprennent:

- la construction des bacs surélevés, des bacs à composter, des remises et des autres infrastructures communes;
- la distribution des charges de terre dans plusieurs bacs ou parcelles;
- le nettoyage et le rangement des outils communs;
- la cueillette des déchets et des débris (p. ex. branches et brindilles);
- le bon usage du bac à composter (sans oublier de fermer le couvercle pour ne pas attirer les animaux nuisibles);
- le balayage ou le râtelage des feuilles sur les sentiers et les allées;
- le maintien en bon état des remises, clôtures, serres et autres infrastructures;
- le nettoyage des allées de pierre ou de brique afin d'enlever la mousse qui risque d'être glissante.

Lorsqu'il s'agit de travaux majeurs, comme construire une remise ou un sentier, de nombreux jardins communautaires organisent des « corvées » où les bénévoles et les jardiniers se rassemblent pour accomplir la tâche. Ces corvées peuvent prendre la forme d'une activité divertissante et éducative lorsqu'on y ajoute un repas-partage ou un atelier. Les corvées ont lieu au moins deux fois dans la saison, à l'ouverture et à la fermeture.

Durant ces journées, les bénévoles et les jardiniers se rassemblent soit pour préparer le site en vue de la plantation, soit pour le fermer pour l'hiver. Vous trouverez à la page 61 **(Annexe N : Journées d'ouverture et de fermeture)** une liste de tâches à accomplir lors de ces corvées.

De nombreux jardins communautaires organisent aussi une fête de la récolte à l'automne afin de réunir les jardiniers et les bénévoles pour récolter les fruits de leurs labeurs. Ces fêtes peuvent prendre la forme d'une activité éducative où les jardiniers participent à un atelier sur les techniques de récolte des légumes plantés dans le jardin.

D'un coup d'œil : Entretien d'une parcelle de jardin

L'entretien des parcelles individuelles est très important pour obtenir un jardin productif. Voici quelques conseils de base utiles pour l'entretien courant :

- Si le sol est très acide, ajoutez-y de la chaux avant de planter (à l'automne si possible et annuellement au besoin) afin de réduire l'acidité et d'équilibrer le niveau de pH pour favoriser la croissance des plantes. Vous pouvez acheter de la chaux dans votre centre jardinier.
- Arrosez les plantes régulièrement, le matin ou en soirée, afin de réduire l'évaporation.
- Désherbez régulièrement afin que l'eau et les nutriments servent à vos plantes et non aux mauvaises herbes.
- Utilisez du paillis pour aider à conserver l'humidité du sol et à freiner la croissance des mauvaises herbes. Les paillis comprennent les feuilles, les copeaux de bois, les bâches de plastique ou d'autre matériel pouvant recouvrir le sol autour des plantes.
- Épandez de l'engrais régulièrement (le compost, le varech, les algues et le fumier sont d'excellentes sources d'engrais naturel). Si vous utilisez un engrais du commerce (p. ex., farine d'os ou de sang), assurez-vous de suivre les instructions et de respecter les quantités recommandées. Parlez à un jardinier ou à un agriculteur pour obtenir des conseils sur l'utilisation d'engrais.
- Élaguez les plantes, comme les tomates, au besoin.
- Attachez et soutenez à l'aide d'un tuteur les plantes qui ont besoin de soutien supplémentaire.

Pour en savoir plus sur l'entretien d'une parcelle de jardin, parlez à un jardinier, agriculteur, groupe d'horticulture ou centre jardinier de votre région et consultez l'**Annexe Q : Ressources et liens importants**, à la page 71, pour obtenir une liste de personnes-ressources et de documents disponibles.

Établissement d'un système de communication

Pour bien réussir votre jardin communautaire, il est important de bien communiquer avec vos participants et d'être présent dans la communauté. Le comité de jardinage, en collaboration avec les participants, devrait déterminer comment communiquer les informations aux bénévoles, aux jardiniers et au public en général. La communication efficace permet d'augmenter la participation et de rendre l'expérience du jardinage plus agréable.

Communication avec les participants

Il est important que tous les participants soient inclus dans les activités du jardin, tenus à jour et invités à donner leurs commentaires et opinions. Parmi les méthodes utilisées par les comités de jardinage pour communiquer avec les participants, mentionnons les babillards affichés dans le jardin, les mises à jour par courriel, les bulletins de nouvelles et les sites Web. Les participants peuvent aussi utiliser ces moyens de communication pour organiser le partage d'outils et le covoiturage. Il est recommandé de tenir des réunions régulières avec tous les participants afin de les engager dans la planification des activités du jardin.

L'inscription est une bonne façon d'apprendre à connaître les jardiniers au début de la saison. Vous trouverez à la page 40 (**Annexe E : Demande de participation du jardinier**) un exemple de formulaire d'inscription que vous pourrez adapter pour répondre aux besoins de votre groupe. Ce formulaire fournira les informations nécessaires pour jumeler les jardiniers et les mentors, trouver des bénévoles en fonction des intérêts des participants et distribuer les ressources requises pour la saison de croissance. Lorsque vous aurez reçu les formulaires d'inscription des jardiniers, vous pourrez leur remettre une trousse d'accueil qui leur permettra de mieux connaître le jardin communautaire et son fonctionnement. Vous trouverez à la page 55 (**Annexe M : Trousse d'accueil à l'intention du jardinier communautaire**) un exemple de trousse à distribuer à vos participants.

De nombreux jardins communautaires tiennent une séance d'inscription au printemps afin que les éventuels jardiniers puissent se rencontrer, obtenir de l'information sur le jardin, discuter de la saison, choisir et payer leur parcelle et recevoir le matériel nécessaire. Vous trouverez à la page 63 (**Annexe O : Inscription printanière**) la description d'une telle séance.

Activités du jardin

L'organisation d'activités permet aux participants d'apprendre à se connaître, d'établir des réseaux de soutien et d'approfondir leurs connaissances sur le jardinage. Les activités peuvent être aussi simples qu'un repas-partage tenu au jardin et chez un des jardiniers, ou aussi élaboré qu'un atelier de formation d'une pleine journée. Ces activités offrent

l’occasion d’apprendre, de nouer des liens et de célébrer les réussites du jardin et de ses bénévoles.

Approche communautaire

Voici des outils que vous pouvez utiliser pour communiquer vos activités au public:

- affichez vos annonces sur des babillards publics et dans des bulletins communautaires;
- créez un site Web et des pages de médias sociaux;
- organisez des visites guidées du jardin et des journées portes ouvertes pour le public;
- organisez une activité communautaire pour célébrer la récolte;
- organisez des activités éducatives pour tous les âges;
- faites un compte-rendu des activités du jardin à l’aide de photos, de vidéos et de rapports annuels;
- organisez des corvées communautaires et demandez aux gens de vous aider à réaliser de plus grands projets;
- diffusez des annonces d’intérêt public à la radio, à la télévision, dans les journaux et dans d’autres publications locales gratuites.

Pour savoir si vous faites des progrès

Les meilleurs jardins communautaires sont des lieux de rassemblement importants. Ils offrent un endroit où les gens de tout milieu et de toute origine peuvent se réunir pour mettre en commun leurs connaissances, leurs compétences et leurs ressources. Tout aussi important, ce sont des lieux de partage axés sur la nourriture, le plaisir et la célébration.

Il est bon de consulter régulièrement vos jardiniers et vos partenaires pour vous assurer que le jardin communautaire répond à leurs besoins et pour évaluer votre succès.

Par exemple, est-ce que les jardiniers sont plus sûrs de leur capacité à cultiver des légumes et à cuisiner des mets depuis qu'ils participent au jardin? Est-ce qu'ils mangent des aliments additionnels ou différents depuis qu'ils jardinent? Est-ce qu'ils se sont fait de nouveaux amis depuis qu'ils participent au jardin?

En demandant à vos jardiniers de remplir un questionnaire avant et après leur participation au jardin communautaire, vous pourrez déterminer si leurs comportements et leurs connaissances ont changé. Ce questionnaire permet également aux participants de vous donner des commentaires utiles. Vous trouverez à la page 64 **(Annexe P : Exemples de formulaire d'évaluation)** des formulaires que vous pouvez utiliser tels quels ou adapter à vos besoins.

L'Agence de la santé publique du Canada a conçu un guide pour fournir aux personnes qui participent aux Actions communautaires en alimentation (ACA) des outils pratiques, des ressources et des stratégies pour évaluer leurs résultats. Plus particulièrement, il est axé sur les actions communautaires en alimentation qui visent à réduire les obstacles à l'accès à la nourriture. Le guide est surtout utile à ceux et celles qui veulent évaluer la mesure dans laquelle leur ACA permet d'accroître l'abordabilité, la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs et l'accès à ceux-ci dans leurs collectivités grâce à leur jardin communautaire. Vous trouverez à la page 71 (**Annexe Q : Ressources et liens importants**) les informations nécessaires pour accéder à cette ressource.

Peu importe les outils que vous utiliserez, il serait bon que le coordonnateur du jardin ou d'autres bénévoles fassent le tour des questions individuellement avec chaque participant, en personne ou au téléphone. Cette méthode est surtout importante si vous pensez que vos jardiniers ne savent peut-être pas lire et écrire. Vous aurez ainsi l'occasion de parler à vos participants de leur expérience dans le jardin et d'avoir une meilleure idée de leurs impressions.

Annexe A: Exemple d'un plan de site

Ce plan de site est celui du jardin communautaire de Marysville, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. L'organisme qui gère le jardin – New Brunswick Community Harvest Gardens (NBCHG) (www.nbchg.org) – a adopté un modèle mixte réunissant des parcelles individuelles, un jardin maraîcher et un jardin servant de bibliothèque de semences.

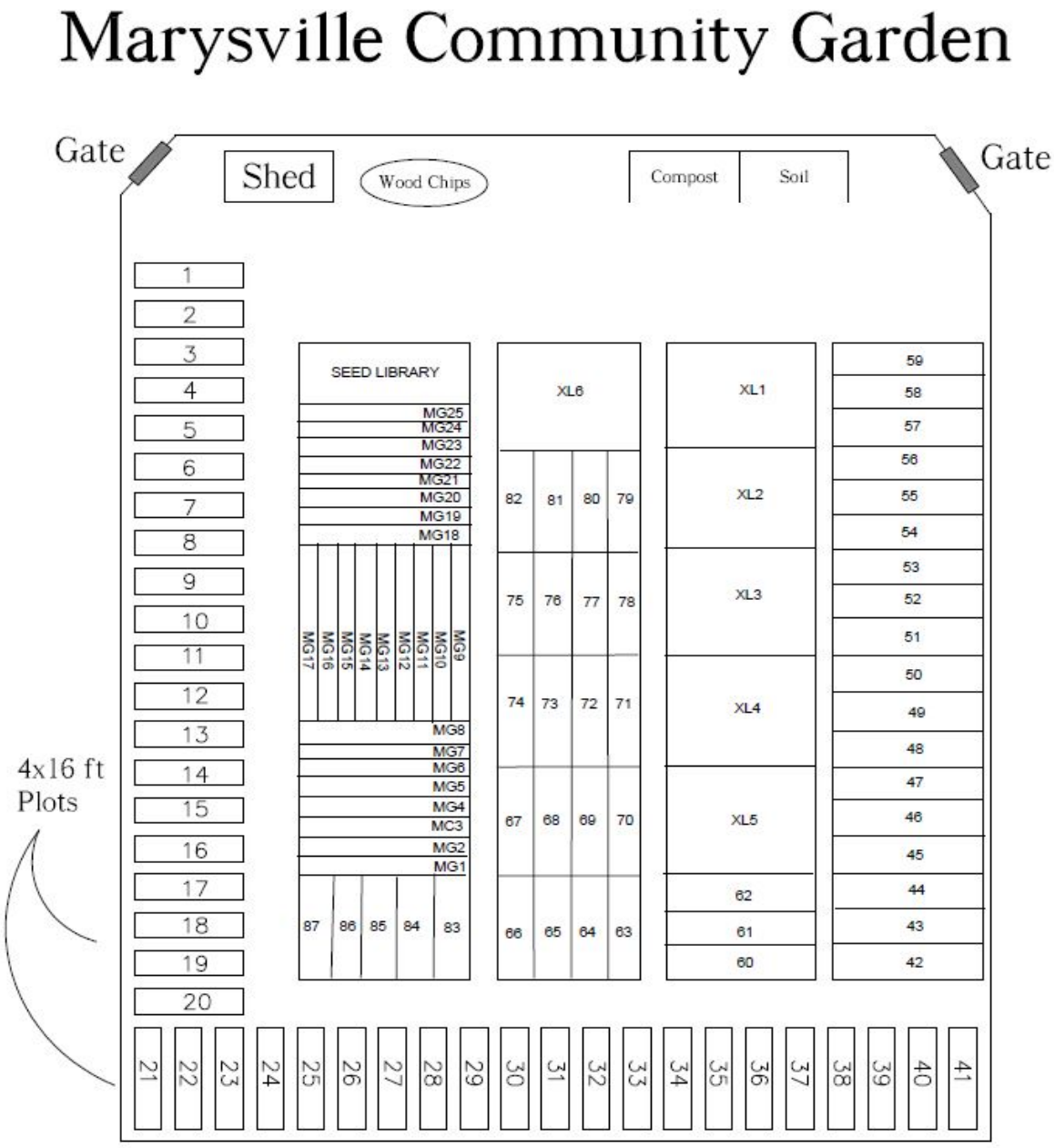

Légende : MG (jardin maraîcher) XL (parcelles surdimensionnées)

Annexe B: Êtes-vous prêt? Liste de contrôle

Utilisez cette liste de contrôle pour déterminer à quel point vous êtes prêt à lancer un jardin communautaire. Cochez chaque tâche au fur et à mesure que vous l'accomplissez.

1. Déterminez un groupe : Y a-t-il de l'intérêt pour un jardin dans la communauté? Savez-vous qui utilisera le jardin?

- Familles et enfants
- Aînés
- Résidents du quartier
- Le grand public

2. Formez un comité de jardinage : Y a-t-il des bénévoles pour assumer les différents rôles? Y a-t-il un coordonnateur du jardin?

3. Planifiez pour réussir : Avez-vous formulé votre vision, votre mission, vos buts et vos objectifs? Savez-vous comment vous allez les réaliser?

4. Établissez des partenariats : Avez-vous trouvé des partenaires ayant diverses compétences et expériences?

- Jardinage
- Aménagement paysager
- Organisation de programmes et d'activités
- Éducation

5. Choisissez un site :

- Le site est-il accessible pour les participants et suffisamment grand pour permettre l'expansion?
- Les conditions de vent, d'ensoleillement et d'ombrage sont-elles favorables?
- A-t-on analysé le sol pour en déterminer la teneur en éléments nutritifs et la présence de contaminants?
- Avez-vous la permission du propriétaire? Avez-vous une assurance responsabilité?
- Aurez-vous accès à une source d'eau et à d'autres commodités?

6. Cherchez du financement et des commanditaires :

- Cotisations
- Commandites d'entreprises
- Dons de commerces locaux
- Subventions gouvernementales
- Collectes de fonds

7. Planifiez et dessinez le jardin :

- Avez-vous choisi un modèle de jardin? (jardin collectif ou jardin parcellaire)
- Aurez-vous besoin de jardins surélevés, de remises, de serres ou d'autres infrastructures?
- Avez-vous dessiné un plan du jardin?

8. Déterminez les lignes directrices du jardin :

- Avez-vous formulé des lignes directrices?
- Les participants ont-ils approuvé les lignes directrices?
- Les lignes directrices sont-elles affichées bien en vue dans le jardin?

9. Faites la promotion de votre jardin : Avez-vous prévu des moyens pour faire connaître votre jardin? Avez-vous réparti les activités de promotion parmi vos partenaires?

10. Lancez votre jardin communautaire!

Annexe C: Exemple d'ordre du jour pour la première réunion

Plusieurs tâches sont à accomplir pour préparer la réunion avant l'arrivée des invités :

- Installez une table d'accueil et ayez des insignes porte-nom.
- Prévoyez des boissons et des collations santé si possible.
- Offrez un service de garderie si vous avez les bénévoles et l'espace requis.
- Aménagez la salle pour favoriser la discussion en plaçant les tables et les chaises dans un grand cercle afin que tous puissent se voir.
- Affichez l'ordre du jour et les sujets de discussion importants sur des tableaux-papiers répartis dans la salle.
- Fournissez du papier et des crayons pour que les gens puissent prendre des notes.

Voici quelques points dont vous aimeriez peut-être discuter :

1. **Accueil et présentations**
    a) Souhaitez la bienvenue aux invités au fur et à mesure qu'ils arrivent.
    b) Faites une activité brise-glace : demandez aux membres du groupe de donner leur nom et d'expliquer pourquoi ils veulent faire du jardinage communautaire.
    c) Revoyez l'ordre du jour, indiquez l'emplacement des toilettes et mentionnez qu'il y aura une collation.
2. **Aperçu et mise à jour sur le projet de jardinage communautaire**
    a) Parlez des origines et du contexte du projet.
    b) Expliquez les étapes franchies jusque-là et le but de la réunion.

3. **Remue-méninges et discussion**

La discussion a pour but de commencer à déterminer ce à quoi ressemblera le jardin et à qui il servira. Selon le nombre de personnes présentes, vous voudrez peut-être diviser l'assemblée en petits groupes de quatre ou cinq personnes, chacun responsable d'explorer un sujet différent et de donner un compte-rendu en plénière afin d'alimenter une discussion générale par la suite.

Voici certaines des questions clés à aborder durant cette séance de discussion :

a) Quel est le but du jardin et à qui servira-t-il?
b) Quel type de modèle de jardin convient le mieux (jardin collectif , jardin parcellaire ou une combinaison des deux)?
c) Y a-t-il un terrain disponible ou avez-vous des sites possibles en tête?
d) Formera-t-on un comité de jardinage pour veiller au bon déroulement des activités? Quels groupes de travail seront nécessaires?

e) Exigera-t-on des frais aux jardiniers pour la location des espaces? Quelles ressources leur offrira-t-on en échange?
f) Quel est le meilleur moyen pour les membres du groupe de rester en contact?
g) Comment répartira-t-on les tâches d'entretien du jardin dans son ensemble, comme la plantation annuelle de fleurs, la tenue de livres et de dossiers, l'organisation de repas-partage et l'entretien?
h) Quel nom donnera-t-on au jardin?
i) Comment ramassera-t-on l'argent nécessaire pour maintenir le jardin?

4. Prochaines étapes et conclusion

a) Dressez une liste de mesures de suivi et demandez aux intéressés d'assumer la direction de chacune.
b) Faites circuler la feuille d'inscription pour que les gens puissent s'inscrire comme bénévoles en général ou membres d'un comité.
c) Fixez la date et l'heure de la prochaine réunion.
d) Remerciez les gens de leur participation et invitez-les à rester pour la collation.
e) Donnez immédiatement suite à la réunion en distribuant le procès-verbal, la liste des mesures de suivi et les coordonnées des personnes-ressources clés.

Annexe D: Description des postes au sein du comité de jardinage

Adapté et traduit librement du Community Gardening Toolkit, University of Missouri Extension Publication MP906 (http://extension.missouri.edu/p/MP906).

Les comités de jardinage apportent un soutien inestimable à la réussite de tout projet de jardin communautaire. Il est important que les rôles des membres soient clairs afin que leur temps soit bien investi.

Le coordonnateur travaille avec les parties prenantes pour gérer le jardin. Il obtient et coordonne la collaboration des participants et des partenaires. Il assure la continuité du jardin.

Le registraire (de 2 à 4 heures par semaine) maintient la liste d'attente des personnes qui souhaitent louer une parcelle. Il organise l'inscription au printemps, reçoit les appels des jardiniers intéressés et attribue les parcelles. Dans les grands jardins, un comité se partage les tâches du registraire.

Le responsable des communications (de 1 à 3 heures par semaine) s'assure que les jardiniers restent en contact au moyen de réunions, d'appels téléphoniques, de courriels et de la poste. Il reçoit les commentaires, répond aux questions et soumet les préoccupations au comité.

Le responsable de l'approche communautaire (de 1 à 3 heures par semaine) coordonne la publicité et aide à créer une ambiance accueillante pour les nouveaux membres. Dans les grands jardins, cette tâche est parfois assumée par un comité.

Le trésorier (1 heure par semaine) recueille les frais de location, dépose l'argent dans un compte, paie les factures, autorise les dépenses en consultation avec d'autres bénévoles et gère parfois les subventions reçues pour le jardin. Il travaille aussi avec d'autres bénévoles à l'établissement du budget de la saison et il approuve ensuite les dépenses. Certains jardins ont deux trésoriers. Il est bon et pratique d'avoir plusieurs signataires.

Le responsable du site (de 1 à 3 heures par semaine) organise des corvées pour s'assurer que les sentiers, les aires communes, les boyaux d'arrosage, les clôtures, les bacs à composter, les serres et les autres ressources communes sont en bon état.

Le responsable de l'éducation (de 1 à 3 heures par semaine) organise les activités du jardin et en fait la publicité. Il organise aussi des ateliers de formation et jumelle les nouveaux jardiniers avec les mentors (jardiniers chevronnés).

Le responsable de la sécurité (de 1 à 2 heures par semaine) fournit des renseignements sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité et prévenir les accidents. Il surveille le jardin afin d'éviter les risques d'accident et s'assure d'avoir sur place des trousses de premiers soins et des personnes qui savent les utiliser. Il travaille aussi à l'établissement de stratégies pour réduire au minimum le vol et le vandalisme.

Annexe E: Demande de participation du jardinier

Adapté et traduit de Community Gardening Toolkit, University of Missouri Extension Publication MP906 (http://extension.missouri.edu/p/MP906).

1. Nom du jardinier : _____

2. Coéquipier du jardinier : _____

3. Adresse du jardinier : _____

4. Adresse du coéquipier : _____

5. Téléphone du jardinier : _____ Téléphone du coéquipier : _____

6. Courriel du jardinier : _____ Courriel du coéquipier : _____

7. Aviez-vous une parcelle dans ce jardin l'an dernier? Oui _____ Non_____

8. Nombre de parcelles cette année :_____ Coût par parcelle : _____ $ Total payé : _____ $

- ❑ Veuillez offrir vos services pour au moins une des tâches ou équipes ci-dessous :
- ❑ Coordination des parcelles
- ❑ Entretien du terrain
- ❑ Entretien du matériel
- ❑ Approvisionnement (matériel)
- ❑ Compostage
- ❑ Organisation d'activités

9. Si vous êtes un nouveau jardinier, aimeriez-vous qu'un jardinier expérimenté vous aide? Oui □ Non □

10. Si vous êtes un jardinier expérimenté, aimeriez-vous aider un nouveau jardinier? Oui □ Non □

11. Autorisation à prendre des photos : De temps en temps, les jardiniers, les responsables du jardin et les journalistes voudront prendre des photos du jardin. Veuillez cocher cette case (□) si ne voulez pas que des photos de vous (ou de vos enfants) soient publiées. Si vous n'autorisez pas la publication de vos photos, veuillez en informer les photographes lorsque vous les rencontrez dans le jardin.

12. Téléphone et courriel : Tous les jardiniers sont obligés de donner leur numéro de téléphone et leur courriel aux responsables du jardin. De plus, une liste des numéros de téléphone et des courriels est remise à chaque jardinier. Veuillez cocher cette case (□) si vous ne voulez pas que votre numéro de téléphone et votre courriel figurent sur la liste distribuée aux jardiniers.

En apposant ma signature ci-dessous, j'atteste avoir lu et compris les lignes directrices du jardin et je confirme mon intention de respecter tous les règlements du jardin. Je comprends que ni le groupe responsable du jardin ni les propriétaires du terrain ne sont responsables de mes actions. J'accepte donc de dégager le groupe responsable du jardin et les propriétaires du terrain de toute responsabilité relativement à mon utilisation du jardin ou à son utilisation par l'un ou l'autre de mes invités.

Signature **Date**

Annexe F: Liste de matériel idéal pour un jardin communautaire

Cette liste est un bon début pour déterminer les outils et le matériel nécessaires pour un jardin communautaire. Pour la compléter, obtenez les commentaires des membres de votre comité de jardinage, de vos bénévoles et d'autres personnes qui ont l'expérience des jardins communautaires.

Articles d'horticulture

- Terre noire (mélange trois espèces), composte, terreau de repiquage, terreau à semis
- Graines, bulbes, plantes à massifs, graines de plantes-abris
- Vivaces, arbustes, arbrisseaux à petits fruits et arbres d'ombrage
- Fumier, farine d'os, farine de sang et autres engrais naturels
- Nécessaire pour l'analyse du sol
- Paillis (feuilles déchiquetées, paille, écorce filamenteuse, copeaux de bois, plastique noir, carton en papier ondulé)
- Savons insecticides et arrosoirs à main

Outils et fournitures

- Outils à main : fourches, bêches, pelles, transplantoirs, râteaux, binettes, motoculteurs, sécateurs
- Outils à main pour enfants
- Brouette et chariot
- Boyau d'arrosage, boyau de trempage, systèmes et accessoires d'irrigation goutte-à-goutte, gicleurs
- Batterie d'arrosage, barils de récupération d'eau, arrosoirs
- Rotoculteur, déchiqueteur-broyeur, tondeuse, coupe-bordure (ces appareils ne serviront peut-être qu'une fois par année, alors songez à les louer ou à les partager avec un autre groupe)
- Étiquettes pour plantes, fiches d'identification, affiches pour le jardin, stylos-feutres indélébiles
- Bordures de séparation en plastique, en bois ou en métal
- Pots et contenants en plastique et en argile de toutes dimensions
- Plateaux de culture, pots en tourbe, terreau à semis organique
- Jardinières en bois
- Serrures et chaînes
- Lampes fluorescentes et chronométreurs
- Minitunnels en tissu et cloches
- Gants et agenouilloirs
- Chariots à outils et tabliers de menuisier

Annexe G: Principes d'apprentissage des adultes

Adapté et traduit de : Collective Kitchen Coordinator's Manual, Basic Adult Education Program, ministère de l'Enseignement postsecondaire, de l'Emploi et du Travail de la Saskatchewan (2007) et Services de santé de l'Alberta (2009).

Ces principes d'apprentissage des adultes vous aideront à travailler de façon efficace avec vos jardiniers et vos bénévoles, car ils favoriseront et renforceront leurs sentiments de **compétence**, d'**autonomie** et d'**appartenance**. Le coordonnateur et les bénévoles du jardin communautaire devraient être au courant de ces principes et devraient les appliquer à la planification de toutes leurs activités.

Tirez parti des expériences des apprenants. Les adultes possèdent un vaste bagage d'expérience, ont beaucoup appris de la vie et apprennent surtout auprès de leurs pairs. Il est important de faciliter le partage d'expériences entre les participants et de créer une ambiance qui les encourage à échanger entre eux. En misant sur les forces et les compétences des apprenants plutôt que sur leurs manques de connaissances, nous leur permettons de faire le lien entre leurs nouveaux apprentissages et leurs connaissances antérieures.

Favorisez un esprit de collaboration. L'apprentissage collaboratif met l'accent sur l'interdépendance de chaque membre, renforce les liens entre les membres et crée un climat d'entraide. Les apprenants collaborent avec l'instructeur et les uns avec les autres.

Faites participer les apprenants à la planification et à la mise en œuvre des activités d'apprentissage. Les adultes sont intéressés et ils apprennent rapidement au sujet des choses qui sont pertinentes dans leur vie. Ils veulent avoir l'occasion de prendre des décisions et de s'exprimer. Leurs expériences antérieures, leurs objectifs d'apprentissage actuels et leur image de soi détermineront ce qu'ils veulent apprendre et comment ils l'apprennent. Vous pouvez créer des situations qui permettent aux jardiniers et aux bénévoles de contribuer à la planification des apprentissages, au choix des sujets et à l'évaluation régulière des activités.

Créez un climat qui encourage et facilite l'apprentissage. Les adultes ont un sentiment de dignité personnelle. Il faut les traiter avec respect en tout temps et faire en sorte qu'ils ne se sentent jamais humiliés ou ridiculisés devant les autres. Une ambiance non menaçante où les apprenants peuvent exprimer leurs opinions et admettre qu'ils ne comprennent pas améliore l'estime de soi des apprenants et diminue leurs craintes.

Cultivez l'autodétermination des apprenants. Dans un milieu d'apprentissage positif et non menaçant, vous pouvez devenir des mentors auprès des apprenants adultes. Vous pouvez les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'autodétermination, à l'apprentissage autonome et à la prise en charge de soi.

Annexe H: Permission d'utilisation du terrain

Adapté et traduit librement de : American Community Gardening Association: http://www.communitygarden.org/

IMPORTANT :
Ce formulaire ne sert que de guide. Assurez-vous que l'entente que vous utiliserez en définitive répond aux besoins de votre groupe et du propriétaire du terrain.

Permission d'utilisation du terrain

Je, _____, donne à _____
(propriétaire du terrain) (groupe responsable du jardin communautaire)

la permission d'utiliser le terrain situé au _____ comme jardin communautaire pour
(adresse du terrain)

une période de _____ ans, à partir du _____ jusqu'au _____.
(date) (date)

À la fin de la période susmentionnée, cette entente pourra être renouvelée avec l'accord du propriétaire du terrain et du groupe responsable du jardin communautaire. Toutes les questions au sujet du jardin communautaire, de sa nature et des risques ou dangers possibles ont été abordées avec le coordonnateur du jardin à ma satisfaction.

Le groupe responsable du jardin communautaire accepte d'indemniser et de tenir le propriétaire du terrain à couvert à l'égard de toute responsabilité pour pertes ou dommages découlant d'un acte, d'une omission ou d'une négligence associés à l'occupation ou à l'utilisation du terrain par le groupe responsable du jardin communautaire.

À titre de propriétaire du terrain, j'accepte d'informer le groupe responsable du jardin communautaire de tout changement de propriétaire, d'aménagement ou d'utilisation du terrain 60 jours avant l'entrée en vigueur dudit changement.

_____ _____
(Signature du propriétaire du terrain) *(Date)*

_____ _____
(Signature du coordonnateur du jardin) *(Date)*

_____ _____
(Signature du témoin) *(Date)*

Annexe I: Liste de contrôle pour le choix d'un site potentiel

1. Ensoleillement, ombrage et vent

- Au moins six heures d'ensoleillement direct par jour et ombrage réduit
- Protection maximale contre le vent
  - Arbres
  - Arbustes
  - Bâtiments
  - Clôtures

2. Espace suffisant

- Suffisamment d'espace pour accueillir le nombre de jardiniers intéressés et en ajouter d'autres au besoin

3. Dénivellement (pente)

- Pente de 10° ou moins
- En cas de pente : orientée sud
- Bon drainage
  - Pas trop d'endroits constamment mouillés
  - Pas trop d'endroits surélevés et secs

4. Condition et qualité du sol

- Texture aérée et non compactée
- pH neutre
- Teneur suffisante en éléments nutritifs
- Pas contaminée (vérifiez les antécédents du site)
  - Sel
  - Plomb
  - Gaz d'échappement de voitures
  - Déchets industriels ou autres

5. Ressources existantes

- Bâtiments sur les lieux
  - Remise / entrepôt
  - Toilettes
- Source d'eau
- Prises électriques
- Poubelles
- Bacs à composter

6. Accessibilité

- Sentiers asphaltés ou unis
- Accès pour fauteuils roulants
- Jardins surélevés, mains courantes et rampes au besoin
- Situé près du lieu de résidence des utilisateurs
- Accès par voiture (stationnement et aires de chargement et de déchargement)
- Support à bicyclettes

7. Aires de jeu et de repos

- Parcs ou appareils de jeu pour enfants à proximité
- Aire ouverte en plus du jardin
- Bancs ou autres endroits pour s'asseoir
- Les tables de pique-nique peuvent aussi servir de lieu pour travailler et se reposer.

8. Sécurité

- Bâtiments voisins avec fenêtres donnant sur le jardin
- Entrées et sorties adéquates
- Clôtures
- Parcelles de « dégustation » ou de « libre-service » pour décourager les gens de se servir dans les parcelles privées

9. Possibilités d'expansion

- Suffisamment d'espace
- Appui du propriétaire du terrain
- Accès au site à long terme

Annexe J: Constitution en corporation pour les organismes sans but lucratif

Adapté et traduit librement du Community Sector Council NL (http://communitysector.nl.ca/voluntary-sector-resources/starting-nonprofit-or-charity/how-incorporate-non-profit-organization)

Si votre projet de jardin communautaire ne fait pas partie du programme d'un organisme déjà constitué en corporation, vous voudrez peut-être franchir cette étape. Il est important de revoir les avantages d'être constitué en corporation et les attentes qui y sont associées afin de vous assurer qu'il s'agit d'une bonne affaire pour votre groupe.

Il y a trois étapes à suivre pour se constituer en corporation :

1. **Communiquez avec Service Nouveau-Brunswick :**

   https://www.pxw1.snb.ca/snb7001/f/2000/2500f_3.asp

   En Amérique du Nord : 1-888-762-8600 (sans frais)
   Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h; le samedi, de 9 h à 13 h

2. **Choisissez un nom :** Avant de vous constituer en corporation, vous devrez choisir un nom et obtenir l'approbation du Registre corporatif. Quelques conditions régissent la sélection d'un nom. Communiquez avec le Registre corporatif pour en savoir plus.

3. **Remplissez les documents :** Afin d'être constitué en corporation, votre groupe devra remplir les formulaires intitulés Statuts constitutifs, Liste des administrateurs et Avis de désignation et les envoyer à la Division de l'enregistrement, accompagnés des règlements administratifs de l'organisme. Tous les documents doivent être signés par les administrateurs et fournis en copie papier.

Une fois constitué en corporation, vous devrez remplir une déclaration annuelle et la remettre au Registre corporatif afin qu'il puisse mettre à jour les renseignements vous concernant (p. ex., adresse et liste des administrateurs).

Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick est une excellente source d'information sur la constitution en corporation et les possibilités de subvention. Pour en savoir plus, visitez le site Web *http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/organismes_communautaires_sans_but_lucratif/organismes_sans_but_lucratif/content/mettre_sur_pied_un_organisme_sans_but_lucratif.html*

Annexe K: Sources de financement au Nouveau-Brunswick

Pour obtenir une liste complète des possibilités de financement, y compris celles énumérées ci-dessous, veuillez consulter le répertoire de financement du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick :
http://www.securitealimentairenb.ca/ressources/repertoire-du-financement/

- **Programme d'action communautaire en alimentation :**
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201277.Wellness_-_Community_Food_Action_Program.html

- **Fonds communautaire Aviva :**
  https://www.fondscommunautaireaviva.org/

Banques et caisses populaires :

- **programme Engagement communautaire de la CIBC**
  https://www.cibc.com/ca/inside-cibc/cibc-your-community/how-to-apply-for-funding-fr.html

- **Subventions d'action communautaire de RBC : projet Eau Bleue RBC**
  http://www.rbc.com/collectivites-durabilite/environment/rbc-blue-water/index.html

- **Programme Un avenir meilleur de la Banque Scotia:**
  http://www.scotiabank.com/ca/fr/0,,1982,00.html

- ☐ **Fondation TD des amis de l'environnement** :
  https://fef.td.com/francais/

- **Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick**
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/egl/environnement/content/fonds_fiducie_pour_lenvironnement/guide.html

- **Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) :** Les exigences de stage des étudiants du CCNB pourraient être utiles à un jardin communautaire. Consultez la liste des métiers enseignés au collège et communiquez avec un instructeur :
  http://ccnb.nb.ca/accueil.aspx

- **Les héros de chez nous :**
  http://www.earthday.ca/hometown/

- **Partenariats pour la création d'emplois :**
  http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/pems/index.shtml

- **Subventions pour les programmes offerts après les heures de classe :** http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201290.After_School_Hours_Initiatives_or_Activities_Grant.html

- **Programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada :** http://www.ec.gc.ca/ecoaction/

- **Evergreen:** http://www.evergreen.ca/get-involved/funding-opportunities/ (en anglais seulement)

Subventions pour organismes jeunesse:

- **Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse :** Ce programme fournit un financement pour les coûts en capital admissibles de projets à l'appui d'activités qui sont axées sur la jeunesse et la famille et qui, sans un tel appui, n'iraient pas de l'avant. Il est administré par la Société de développement régional et vise à suppléer aux programmes fédéraux et provinciaux en matière de développement de la jeunesse et de la famille.
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.16596.Family_and_Youth_Capital_Assistance_Program.html

- **New Brunswick Children's Foundation:** ***Helping Children Succeed.***
  (en anglais seulement)
  http://nbchildren.com/Grants_new.htm
  Tél. : **506-635-1260** Sans frais : **1-800-664-6777**

- **Cultivons l'avenir :** Programmes et services disponibles par région et par sujet (coopératives, protection de l'environnement, services aux Canadiens en régions rurales).
  http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/initiatives-ministerielles-importantes/cultivons-l-avenir-2/?id=1294780620963

- **Grow A Farmer (programme de stage et de mentorat) :**
  http://growafarmer.ca/ (en anglais seulement)

- **Kent Building Supplies :** Offre une aide financière dans trois catégories : Activités communautaires, Santé et mieux-être; Commandites et dons
  http://home.kent.ca/fr/community-support/

- **Landscape New Brunswick:** La Landscape New Brunswick Horticultural Trades Association (LNBHTA) est un groupe de professionnels en horticulture qui travaillent ensemble pour maintenir et augmenter la qualité de tous les produits et services horticoles.
  http://www.landscapenewbrunswick.com (en anglais seulement)
  Tél. **: 1-866-752-6862**

- **Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes :** http://www.canadanursery.com/Page.asp?PageID=924&ContentID=734 (en anglais seulement)

- **Fonds de contribution à la communauté de Mountain Equipment Co-op :** Ce fonds accorde du financement et des dons en nature pour permettre l'acquisition de terrains, le renforcement des capacités, la recherche, la défense de causes et la sensibilisation, l'accès et l'activité, et la durabilité des sites urbains.
  http://www.mec.ca/AST/ContentPrimary/Community/CommunityContributions.jsp

- **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés :** Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître sa capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 $ par année, par organisme.
  http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/communautaires/index.shtml

- **Initiative ciblée pour les travailleurs âgés :**
  http://actionplan.gc.ca/fr/initiative/linitiative-ciblee-les-travailleurs-ages

- **Centraide du Nouveau-Brunswick :**
  http://www.gmsenbunitedway.ca/accueil/

- **Subventions afin d'offrir des occasions d'apprentissage pour le mieux-être :** Subventions uniques pour conférences, ateliers et présentations qui améliorent le mieux-être dans la province du Nouveau-Brunswick.
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201265.Wellness_Learning_Opportunities_Grants.html

- Il est souvent utile de devenir membre d'associations locales, régionales ou provinciales afin de pouvoir faire du réseautage et de connaître les nouvelles possibilités de financement.
  - **La Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick (CSAAP): http://csaap.ca/**
  - **Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RASANB):**
  - http://www.securitealimentairenb.ca/

- **Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick (RENB):** http://www.nben.ca/

- **Réseau d'inclusion sociale de la Société d'inclusion économique et sociale:** http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/reseaux_dinclusion_communautaire.html
- **Falls Brook Centre:** http://www.fallsbrookcentre.ca/ (en anglais seulement)

Lorsque vous préparez des demandes de subvention, tenez compte des conseils suivants pour en assurer la réussite :

- **Commencez par élaborer votre concept.** Il sera alors plus facile de transformer votre idée en proposition.
- **Lisez toute la documentation avant de commencer à écrire.** Lisez soigneusement les lignes directrices, le formulaire de demande et les autres instructions avant de remplir la demande.
- **Soyez prêt à y investir du temps.** Il faut du temps pour recueillir l'information demandée, établir des partenariats et rédiger une proposition bien documentée.
- **Donnez des exemples.** Appuyez votre proposition à l'aide d'exemples et démontrez la nécessité du projet en fournissant des statistiques appropriées.
- **Faites des transitions cohérentes.** Assurez-vous que toutes les parties de la proposition – buts, objectifs, plan d'action, budget, résultats prévus, cadre d'évaluation et diffusion des résultats – ont des liens logiques entre eux. Ne laissez rien incomplet.
- **Optez pour la simplicité.** Écrivez clairement et évitez d'utiliser du jargon que les gens risquent de ne pas comprendre.
- **Donnez des réponses complètes.** Répondez à toutes les questions avec suffisamment de détails pour qu'un lecteur qui ne connaît pas le projet puisse en comprendre les objectifs, les plans et les résultats attendus.
- **Demandez de l'aide au besoin.** Demandez des conseils auprès d'organismes qui ont obtenu des subventions et parlez aux représentants de l'organisme subventionnaire si vous avez des questions ou avez besoin de conseils ou de clarifications.

Annexe L: Lignes directrices pour la conception d'un jardin communautaire

Adapté et traduit librement de Dig it! A practical Toolkit: How local governments can support community gardens, par Herb Barbolet, copublié par : Ministry of Community Development and Union of British Columbia Municipalities. Printemps 2009.

Lignes directrices pour la conception et la planification de jardins communautaires

Célébrez la nourriture : Aménagez des installations extérieures où les gens peuvent organiser des rencontres sociales et célébrer la nourriture autour d'un repas.

Aménagement paysager productif : Choisissez des plantes qui produisent de la nourriture ou des fines herbes. Les fleurs comestibles fournissent un élément esthétique agréable.

Apparence : Concevez les jardins communautaires pour qu'ils soient attrayants et faciles à entretenir.

Vitrine : Utilisez des jardins communautaires de démonstration pour mettre en valeur les pratiques d'agriculture urbaine. Aménagez-les dans des aires communes (p. ex., places publiques ou toits de bâtiments).

Pensez comme un jardinier : Concevez les jardins communautaires selon la perspective de l'utilisateur (p. ex., prévoyez des zones de chargement et de l'espace pour la circulation des brouettes).

Santé écologique : Gardez en tête la santé du sol et des plantes. Encouragez l'utilisation de produits naturels pour amender et enrichir le sol et pour lutter contre les ravageurs.

Inclusion : Prévoyez l'accès pour tous les niveaux de mobilité.

Sécurité : Assurez la sécurité pour tous les groupes d'âge en éliminant de façon proactive tous les risques possibles.

Sous les feux du projecteur : Assurez-vous que les jardins sont très visibles.

En lien avec les espaces verts : Dans la mesure du possible, aménagez les jardins communautaires près des réseaux de sentiers et des parcs.

Stabilité à long terme : Concevez le jardin en vue de pouvoir l'agrandir. Réservez de l'espace pour d'autres parcelles ou des aires communes.

Écoénergétique, efficace et durable : Organisez le jardin de sorte que les commodités les plus souvent utilisées soient faciles d'accès.

Suggestion pour la conception des structures du jardin communautaire

Lors de la planification d'un nouveau jardin communautaire, il est conseillé de tenir compte des règles de conception suivantes :

Bacs surélevés : Les bacs surélevés sont utiles lorsque le sol est contaminé. Ils ne devraient pas mesurer plus de deux pieds de largeur afin d'être entièrement accessibles d'un seul côté et pas plus de quatre pieds de longueur afin qu'on puisse y accéder au complet à partir des deux extrémités. Si l'espace est limité, un minimum de 32 pieds carrés (4 pi sur 8 pi) suffit pour cultiver une sélection et une quantité suffisantes de légumes. Les bacs accessibles aux fauteuils roulants devraient être se trouver de 24 à 48 pouces au-dessus du niveau du sol.

***Sol* :** La profondeur du sol pour les jardins au sol et les jardins surélevés doit être d'au moins 6 pouces. Certains légumes ont besoin de 12 à 18 pouces. Avant de construire des bacs, pensez à ce que vous allez planter. Si vous devez apporter de la terre d'ailleurs, analysez-la afin d'en déterminer le pH, les éléments nutritifs et les contaminants.

***Eau* :** Il est essentiel d'avoir une source d'eau à proximité. Planifiez votre jardin afin de pouvoir facilement accéder à l'eau à partir de toutes les parcelles. Vous pouvez récupérer et conserver l'eau de pluie : elle servira de source d'eau durable pour votre jardin.

***Faciliter les déplacements dans le jardin* :** Les jardins doivent être conçus de sorte qu'il soit facile de déplacer le sol, les plantes, les outils et l'eau. Les sentiers qui séparent chaque parcelle doivent mesurer au moins un pied de largeur et ceux qui séparent les groupes de parcelles, au moins deux pieds. Des sentiers larges de quatre pieds sont nécessaires pour permettre l'accessibilité complète. Prévoyez de l'espace pour l'accès des véhicules et les aires de chargement. Il devrait aussi y avoir quelques places de stationnement et un endroit où placer les bicyclettes sous clé.

***Compostage* :** Le compostage sur place est essentiel à la gestion du jardin et à la création de sols riches en éléments nutritifs. Il faut normalement un bac à composter en trois étapes pour chaque groupe de 10 à 15 parcelles standard (4 pi sur 8 pi) ou pour chaque surface de 320 à 480 pieds carrés.

***Amendement du sol* :** Outre le composte, il vous faudra peut-être d'autres ingrédients pour amender le sol, comme le fumier bien vieilli, la farine de poisson, les algues ou d'autres suppléments. Vous pourriez aussi utiliser des cultures-abri en hiver pour maintenir la fertilité du sol.

***Structures* :** Les structures possibles comprennent les remises, les stations de repiquage, les serres, les bancs, les terrains de jeu et les tables pour la récolte. Ces éléments enrichissent l'environnement du jardin et fournissent des lieux de rassemblement.

***Signalisation* :** Les babillards protégés contre les intempéries permettent aux jardiniers de communiquer de l'information. La signalisation des parcelles et même des différentes cultures peut aider les gens à se retrouver plus facilement et créer une identité propre au jardin.

***Clôtures* :** L'utilisation de clôtures perméables et peu élevées bloque l'accès aux animaux et indique que le jardin est un lieu particulier ayant des règlements précis. Les clôtures vertes

(arbustes et arbres fruitiers) offrent une solution de rechange accueillante et attrayante aux clôtures traditionnelles.

***Attraits particuliers* :** On peut agrémenter les jardins communautaires en y aménageant des attraits particuliers comme des arbres fruitiers, des ruches d'abeilles ou des parcelles de démonstration. Les tables de festin encouragent les activités sociales dans le jardin et y ajoutent de la valeur. Les démonstrations de jardins en pots pour les patios et les toits peuvent encourager les participants à commencer à cultiver des fruits et légumes à la maison.

Annexe M: Trousse d'accueil à l'intention du jardinier communautaire

Adapté et traduit librement de The Community Gardening Toolkit, University of Missouri Extension Publication MP906 (http://extension.missouri.edu/p/MP906).

Trousse d'accueil du jardinier
(Nom du jardin)
(Année)

Bienvenue au (nom du jardin). Cette trousse d'accueil contient des renseignements importants sur le fonctionnement de notre jardin ainsi que les coordonnées de nos personnes-ressources. On y explique également comment vous pouvez contribuer au fonctionnement harmonieux et efficace du jardin. Étant donné que l'entretien d'un jardin communautaire exige beaucoup de travail en plus de ce que vous faites pour entretenir votre parcelle personnelle, nous demandons à chaque jardinier de participer, dans la mesure du possible, à la gestion et à l'entretien du jardin dans son ensemble.

Bienvenue au jardinage communautaire!

Un jardin communautaire est un endroit où l'on cultive des fruits, des légumes, des fleurs et des fines herbes en compagnie de ses amis et de ses voisins. Pour d'autres, c'est un lieu où communier avec la nature ou faire de l'activité physique. D'autres encore utilisent les jardins communautaires simplement parce qu'ils n'ont pas de place où aménager un jardin à la maison ou à l'appartement. Peu importe la raison pour laquelle vous avez choisi de participer à un jardin communautaire, cette activité s'accompagne de responsabilités et de récompenses.

Responsabilité : Les jardins communautaires productifs et dynamiques dépendent de la volonté de chaque jardinier à (1) entretenir sa propre parcelle et (2) à contribuer à l'entretien et à la gestion du jardin dans son ensemble.

Récompenses : Le jardinage communautaire a le potentiel d'offrir tout un éventail de bienfaits pour les particuliers, les familles, les communautés et l'environnement. Parmi ces bienfaits, mentionnons entre autres :

La production d'aliments — Les jardins communautaires permettent aux gens de cultiver des fruits et des légumes de qualité supérieure pour eux-mêmes, leur famille et leur communauté.

La saine alimentation — Les jardiniers communautaires mangent plus de fruits et de légumes que les personnes qui ne jardinent pas.

L'exercice — Le jardinage exige de l'activité physique et améliore la santé physique en général.

La santé mentale — L'interaction avec les plantes et la nature contribue à réduire le stress et à accroître le sentiment de bien-être et d'appartenance.

Identité communautaire — Les jardins communautaires favorisent un sentiment d'identité communautaire et de solidarité entre les jardiniers. Ils procurent un endroit où les personnes de milieux différents peuvent interagir et partager leurs traditions culturelles.

L'environnement — Les jardins augmentent la biodiversité, réduisent le ruissellement, recyclent la matière organique et réduisent l'utilisation de combustible fossile associé au transport des aliments sur de longues distances.

L'apprentissage — Les personnes de tout âge peuvent acquérir et transmettre leurs connaissances et leurs compétences en jardinage, cuisine, nutrition, santé, culture, etc.

La jeunesse — Les jardins communautaires offrent aux jeunes un endroit où explorer la nature et la communauté.

Le revenu — Les fruits et les légumes cultivés dans les jardins communautaires peuvent être vendus ou peuvent remplacer l'achat d'aliments.

La prévention de la criminalité — Les jardins communautaires peuvent aider à réduire le crime.

Les valeurs foncières — La valeur des terrains entourant les jardins communautaires augmente plus vite que celle des terrains semblables dans des régions sans jardin.

Réussite et sécurité du jardin

- **Prévoyez de vous rendre au jardin deux ou trois fois par semaine durant la saison de croissance.** Puisque votre jardin ne se trouve pas dans votre cour, il est parfois facile d'oublier qu'il faut le désherber ou l'arroser, mettre des tuteurs aux plantes ou encore récolter les légumes.

- **Participez aux réunions et aux corvées.** Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer les autres jardiniers et de faire partie de votre communauté de jardiniers.

- **Liez-vous d'amitié avec les autres jardiniers.** Les jardiniers expérimentés sont une ressource inestimable dans votre jardin. N'hésitez pas à leur demander des conseils.

- **Portez-vous bénévole pour une tâche ou un comité.** En contribuant à une tâche ou un projet, vous appuierez le jardin dans son ensemble et assurerez que le travail est réparti parmi un grand nombre de personnes.

- **Informez-vous.** Empruntez des livres à la bibliothèque ou suivez des cours. Il y a toujours quelque chose à apprendre sur le jardinage. Plus vous en saurez, plus votre jardin sera beau.

- **Apprenez à connaître les gens qui habitent près du jardin.** Apprenez le nom de vos voisins « non jardiniers » et apprenez à les connaître un peu. Offrez-leur les légumes que

vous avez en trop. Prenez le temps de jaser avec eux et de leur parler du fonctionnement du jardin.

- **Récoltez vos légumes de façon régulière.** Durant la saison de la récolte, informez les responsables du jardin si vous prévoyez être absent pendant plusieurs jours. Les autres jardiniers pourront cueillir vos légumes et les donner à un organisme local.
- **Considérez de faire pousser des variétés inhabituelles ou difficiles à récolter si le vol est un problème.**
- **Plantez-en plus que vous en avez besoin au cas où vous en perdriez.**
- **Installez une bordure ou une clôture autour de votre parcelle** si les règlements du jardin le permettent.
- **Faites preuve de bon sens.** Jardinez seulement durant le jour. Si vous êtes mal à l'aise de jardiner seul, soyez toujours accompagné ou ayez un téléphone cellulaire à portée de la main.

Liste de personnes-ressources pour les tâches à accomplir dans le jardin

Les personnes suivantes se sont portées volontaires pour accomplir les tâches cette année.

Tâche	Nom	Téléphone	Courriel
Co-chefs du jardin			
Coordonnateur des parcelles			
Équipe responsable du terrain			
Équipe responsable de l'entretien			
Équipe responsable du matériel			
Équipe responsable du compostage			
Équipe responsable des activités			
Trésorier			
Équipe responsable des communications			
Approche et relations communautaires			
Conseillers en horticulture			
Surveillance			
Sécurité			
Traduction			
Leadership			

Liste de jardiniers
(à distribuer une fois que tous auront réservé et obtenu leur parcelle)

Les personnes suivantes jardineront dans notre jardin communautaire cette année.

Nom	Téléphone	Courriel	Nº de parcelle

Plan d'attribution des parcelles
(à distribuer une fois que tous auront réservé et obtenu leur parcelle)

RANGÉE	COLONNE					
		A	B	C	D	E
	A	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4	Parcelle 5
	B	Parcelle 6	Parcelle 7	Parcelle 8	Parcelle 9	Parcelle 10
	C	Parcelle 11	Parcelle 12	Parcelle 13	Parcelle 14	Parcelle 15
	D	Parcelle 16	Parcelle 17	Parcelle 18	Parcelle 19	Parcelle 20
	E	Parcelle 21	Parcelle 22	Parcelle 23	Parcelle 24	Parcelle 25
	F	Parcelle 26	Parcelle 27	Parcelle 28	Parcelle 29	Parcelle 30
	G	Parcelle 31	Parcelle 32	Parcelle 33	Parcelle 34	Parcelle 35

Calendrier

Les responsables du jardin communautaire organisent une série de réunions et d'activités tout au long de l'année : voici celles qui ont été proposées jusqu'à présent. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser aux équipes chargées des activités ou aux co-chefs du jardin.

Activité	Date et heure	Endroit	But
Assemblée annuelle			• Passer en revue la dernière saison • Planifier la saison à venir • Réviser et mettre à jour les lignes directrices • Choisir les cochefs du jardin • Choisir les chefs d'équipe et les équipes de leaders • Préparer l'inscription printanière
Inscription printanière			• Distribuer les trousses d'accueil • Remplir les formulaires d'inscription • Confirmer les parcelles attribuées • S'inscrire à une tâche ou à une équipe • Payer les frais de location d'une parcelle • Distribuer les graines • Rencontrer les jardiniers et les chefs d'équipe
Journée d'ouverture			• S'assurer d'avoir accès à de l'eau • Rencontrer les jardiniers et les chefs d'équipe • Nettoyer le jardin • Tenir un repas-partage sous forme de pique-nique
Corvées			• Nettoyer le jardin et faire avancer divers projets • Tenir un repas-partage sous forme de pique-nique
Journée de fermeture			• Préparer le jardin pour l'hiver • Confirmer les parcelles assignées pour l'année suivante • Toutes les parcelles devraient être déjà nettoyées pour garantir les places pour l'année prochaine. • Tenir un repas-partage sous forme de pique-nique
Ateliers			• Fertilité des sols, compostage, mise en conserve, construction d'un jardin, plantation d'arbres, construction d'abris, construction de clôtures
Activités sociales			• Célébrer des journées importantes pour le jardin (p. ex. : ouverture et fermeture, ensemencement et récolte) • Attirer de nouveaux membres • Souhaiter la bienvenue aux habitants du quartier

Directives à l'intention du jardinier

1. Tous les jardiniers doivent remplir un formulaire d'inscription. Les frais de location d'une parcelle (_____ $) sont payables au plus tard le _____.
2. Tous les jardiniers doivent se porter volontaires pour au moins une tâche. Veuillez communiquer avec les co-chefs du jardin pour en savoir plus.
3. Des réunions et des corvées auront lieu durant toute la saison. Veuillez faire votre possible pour y assister, pour apprendre à connaître les autres jardiniers et pour participer à l'entretien du jardin.
4. Veillez à l'entretien de votre parcelle et des sentiers qui l'entourent. Si vous prévoyez ne plus utiliser votre parcelle, veuillez en informer le registraire dès que possible afin qu'il puisse la réattribuer.
5. Plantez vos plantes grimpantes et vos vignes là où ils ne créeront pas d'ombrage pour les cultures de vos voisins.
6. À la fin de la saison de jardinage, vous devez enlever toutes les plantes mortes et le matériel (corde, fil de fer, bois, métal, plastique, etc.) de votre jardin et vous en débarrasser convenablement. Toutes les parcelles doivent être soigneusement nettoyées. Assurez-vous que ce soit fait au plus tard le _____.
7. Ramassez les déchets quand vous en voyez.
8. Veuillez placer les mauvaises herbes et les plantes mortes dans le bac à composter. Les plantes malades et les mauvaises herbes envahissantes ou montées en graine doivent être placées dans des sacs et mises aux poubelles afin qu'elles ne contaminent pas le jardin.
9. Évitez de répandre ou de cueillir quoi que ce soit dans la parcelle d'un autre jardinier sans avoir obtenu sa permission.
10. Veuillez ne pas laisser couler l'eau sans surveillance. Lorsque vous avez fini de jardiner pour la journée, rangez le boyau d'arrosage à sa place, remettez les outils dans la remise et fermez la remise à clé avant de quitter le jardin.
11. Il n'est pas permis de fumer ou de chiquer du tabac.
12. Les animaux de compagnie, les drogues (y compris l'alcool), les radios, les radiocassettes/CD et les feux sont interdits.
13. Si vous emmenez vos enfants au jardin, veuillez les surveiller.
14. Pour votre sécurité, veuillez ne jardiner que durant le jour. Si vous êtes mal à l'aise de jardiner seul, soyez toujours accompagné ou ayez un téléphone cellulaire à portée de la main.
15. Signalez le vol, le vandalisme et les activités inhabituelles aux co-chefs du jardin.
16. Faites preuve de courtoisie élémentaire, respectez vos jardiniers voisins et profitez du jardin!

Annexe N : Journées d'ouverture et de fermeture

Adapté et traduit librement de *Community Action Coalition of South Central Wisconsin (http://www.*cacscw.org/)

La **journée d'ouverture** offre aux jardiniers l'occasion d'apprendre à se connaître au début de la saison. Dans certains jardins, on exige que tous les participants assistent aux rencontres d'ouverture et de fermeture. Voici la liste des tâches à accomplir lors de la journée d'ouverture :

- Construire ou réparer les infrastructures comme les bacs à composter, les remises, les bacs surélevés et les serres.
- Mesurer et délimiter les parcelles et en indiquer les utilisateurs. Le registraire devrait apporter le plan du jardin où figure le nom du jardinier assigné à chaque parcelle.
- Afficher le babillard, le plan du jardin et tout autre renseignement pertinent.
- Sortir les boyaux d'arrosage, les outils, les contenants et les barils de récupération d'eau, le cas échéant.
- Étendre du paillis, planter et désherber les aires de jardinage communes.
- Dégager les sentiers et les aires entourant la remise, les bacs à composter et toute autre infrastructure.
- Ramasser les déchets.
- Réparer les boyaux d'arrosage qui coulent ou sont endommagés.
- Matériel requis :
  - Matériel de construction (bois, clous, plastique, etc.) ou trousses de construction pour les infrastructures
  - Piquets de bois
  - Marteaux ou maillets
  - Ficelle de coton pour délimiter le périmètre de chaque parcelle
  - Marqueur permanent pour noter le nom des jardiniers sur les piquets
  - Long ruban à mesurer
  - Calculatrice pour déterminer les dimensions des parcelles
  - Babillard
  - Ensemble d'outils à jardiner : pelles, râteaux, binettes et gants

La **journée de fermeture** sert à nettoyer les aires communes et les parcelles en prévision de l'hiver. Les tâches à accomplir sont les suivantes :

- Vider et débrancher toute source d'eau, y compris les boyaux d'arrosage, les robinets et les barils de récupération d'eau de pluie. Enrouler les boyaux d'arrosage et les ranger dans une remise ou ailleurs, à l'abri des intempéries.
- Passer le rotoculteur dans le jardin afin d'incorporer les plantes restantes au sol. Ne pas oublier d'enlever les piquets, les clôtures, les cages à tomates et tout autre accessoire afin de laisser la voie libre pour le rotoculteur.
- Enlever le babillard et les affiches, puis les entreposer à l'intérieur.
- Nettoyer et organiser les outils, puis les ranger sur place ou chez les jardiniers.
- Mettre de l'ordre dans les aires communes.
- Composter ou jeter les résidus horticoles.
- Jeter les déchets en les plaçant au chemin (près du jardin ou chez les jardiniers) pour les éboueurs.
- Planter des cultures-abri ou répandre du paillis pour l'hiver si désiré.

Annexe O: Inscription printanière

Adapté et traduit librement de *Gardening Matters, Community Garden Start Up Guide* (www.gardeningmatters.org)

- Tenez une réunion regroupant tous les jardiniers. Le coordonnateur anime la réunion et chaque comité présente un rapport.
    - Encouragez les jardiniers à mettre un insigne porte-nom. Commencez par présenter les bénévoles et les jardiniers.
    - Expliquez le fonctionnement du jardin et demandez des bénévoles pour pourvoir les postes vacants.
    - Annoncez la date limite de plantation, c'est-à-dire la date à laquelle tous les jardiniers doivent avoir fini de planter.
    - Annoncez les dates de la journée d'ouverture, des corvées, de la journée de fermeture, des activités sociales et des ateliers prévus pour la saison.
    - Recevez les rapports et les annonces des comités, du trésorier, du registraire, des surveillants, etc.
    - Distribuez la trousse d'accueil contenant les informations au sujet du jardin.
- Demandez aux jardiniers de remplir le formulaire d'inscription et de payer leurs frais de location.
- Distribuez des graines gratuites (10 sachets par jardinier)!

Matériel requis :

- Insignes porte-nom
- Livret de reçus
- Caisse avec monnaie
- Formulaires d'inscription
- Tableau des frais
- Collation ou repas-partage pour agrémenter la rencontre
- Trousses d'accueil
- Graines

Après l'inscription, le registraire devrait préparer un plan du jardin indiquant le nom du jardinier assigné à chaque parcelle et remettre le plan aux bénévoles chargés d'organiser la journée d'ouverture. Ils s'en serviront pour mesurer et étiqueter les parcelles. Le plan doit ensuite être affiché sur le babillard afin que les jardiniers puissent facilement trouver leur parcelle.

Annexe P: Exemples de formulaire d'évaluation

Adapté et traduit de : Community Food Security Coalition. Venice, CA.
https://communitygarden.org/resources/sample-evaluation-tools/

Sondage auprès des {jardiniers adultes}

{Vous voudrez peut-être personnaliser le titre de ce sondage en y indiquant le nom de votre jardin et en supprimant le mot « adultes ».}

Ce questionnaire a pour but d'obtenir vos opinions sur le {jardin} afin que nous puissions l'améliorer. Nous vous invitons à répondre honnêtement. Par exemple, certains jardiniers auront peut-être modifié leur régime alimentaire grâce à leur participation au jardin; d'autres n'auront rien changé. N'inscrivez pas votre nom sur le questionnaire, car nous tenons à ce qu'il soit anonyme.

1. **Depuis combien de temps travaillez-vous dans {ce jardin}?**

   _____ semaines OU _____ mois OU _____ années

2. **À quelle fréquence participez-vous habituellement aux activités du {jardin}? {variera en fonction du projet}**

   ☐ Tous les jours
   ☐ 4 ou 5 fois par semaine
   ☐ 2 ou 3 fois par semaine
   ☐ Une fois par semaine
   ☐ Deux fois par mois
   ☐ Une fois par mois
   ☐ Moins d'une fois par mois
   ☐ Trois fois par mois

3. **Qu'est-ce que vous aimez le plus quand vous venez au {jardin}?**

   _____

4. **Qu'est-ce que vous aimez le moins quand vous venez au {jardin}?**

   _____

5. **Veuillez évaluer les aspects suivants du {jardin}.**

	Excellent	*Bon*	*Passable*	*Mauvais*
a. L'emplacement du jardin (distance par rapport à chez vous)..	☐	☐	☐	☐
b. Le matériel fourni pour travailler.....	☐	☐	☐	☐
c. La qualité des ressources (sol, eau, etc.).....	☐	☐	☐	☐
d. La diversité des aliments cultivés	☐	☐	☐	☐
e. L'organisation ou la gestion du jardin.....	☐	☐	☐	☐
f. La serviabilité du personnel ou des bénévoles	☐	☐	☐	☐
g. Les connaissances du personnel ou des bénévoles.....	☐	☐	☐	☐
h. L'ambiance sociale au jardin.....	☐	☐	☐	☐

6. **Veuillez évaluer l'expérience générale que vous avez vécue au {jardin}?**

   ☐ Excellente ☐ Bonne ☐ Passable ☐ Mauvaise

7. En quoi votre vie est-elle différente (meilleure ou pire) en raison de votre participation au {jardin}?

_____

TOURNER {*si imprimé recto verso}*

Les questions 8 et 9 présentent une série de changements que votre participation au {jardin} pourrait ou non avoir engendrés chez vous. Par exemple, certains jardiniers font peut-être plus d'activité physique parce qu'ils ont travaillé dans le jardin, d'autres non. Les personnes qui sont plus actives à cause du jardin devraient choisir la réponse qui correspond le mieux à leur expérience (soit « d'accord » ou « vraiment d'accord »). Les personnes qui faisaient déjà beaucoup d'activité physique avant de participer au jardin ou qui trouvent que leur niveau d'activité n'a pas changé devraient choisir « pas d'accord » ou « vraiment pas d'accord) comme réponse qui correspond le mieux à leur expérience.

8. Veuillez indiquer à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés ci-dessous.

Parce que je travaille dans le {jardin}…

{Adaptation : Parce que je cultive mes propres aliments…}

	Vraiment d'accord	*D'accord*	*Pas d'accord*	*Vraiment pas d'accord*	*Je ne sais pas*
a. Je mange plus de fruits et légumes	☐	☐	☐	☐	☐
b. Je mange plus d'aliments biologiques	☐	☐	☐	☐	☐
c. Je mange des aliments plus frais (moins transformés)	☐	☐	☐	☐	☐
d. Je mange moins souvent au resto-rapide	☐	☐	☐	☐	☐
e. Je mange plus d'aliments traditionnels rattachés à ma culture ou famille	☐	☐	☐	☐	☐
f. Je mange de nouveaux aliments	☐	☐	☐	☐	☐
g. Je dépense moins d'argent sur la nourriture	☐	☐	☐	☐	☐
h. Je suis mieux capable de me nourrir et de nourrir ma famille.	☐	☐	☐	☐	☐
i. Je me sens mieux en pensant d'où proviennent les aliments que je mange	☐	☐	☐	☐	☐
j. Je fais plus d'activité physique	☐	☐	☐	☐	☐

9. Veuillez indiquer à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés ci-dessous.

Parce que je travaille dans le {jardin}…

	Vraiment d'accord	*D'accord*	*Pas d'accord*	*Vraiment pas d'accord*	*Je ne sais pas*
a. J'en connais plus sur le jardinage	☐	☐	☐	☐	☐
b. J'ai acquis de nouvelles compétences en jardinage	☐	☐	☐	☐	☐
c. J'ai appris comment exploiter une petite entreprise	☐	☐	☐	☐	☐
d. J'en connais plus sur l'environnement	☐	☐	☐	☐	☐
e. J'accorde plus d'importance à l'environnement.	☐	☐	☐	☐	☐

f. Je me sens plus impliqué dans mon quartier	☐	☐	☐	☐	☐
g. Je passe plus de temps avec ma famille.....	☐	☐	☐	☐	☐
h. J'enseigne le jardinage à ma famille ou à mes amis	☐	☐	☐	☐☐	
i. Je donne la nourriture que j'ai en trop à d'autres personnes	☐	☐	☐	☐	☐

10. Voici des énoncés que des personnes ont faits au sujet de la nourriture dans leur famille. Veuillez indiquer à quelle fréquence chaque énoncé s'appliquerait à votre famille au cours des 30 derniers jours.

	Toujours	*Souvent*	*Parfois*	*Jamais*	*Je ne sais pas*
a. Nous n'avions pas les moyens d'acheter plus de nourriture.					
b. Nous n'avions pas les moyens d'acheter plus de nourriture que nous aimons	☐	☐	☐	☐	☐
c. Nous n'avions pas les moyens de manger plus sainement.....	☐	☐	☐	☐	☐

11. Est-ce que votre participation au {jardin} vous a permis de lancer une petite entreprise ou de gagner de l'argent par la vente de vos produits?

☐ Oui ☐ Non

12. Avez-vous des commentaires à ajouter au sujet du {jardin}?

_____

Ces dernières questions portent sur vous. L'information nous permettra de regrouper vos réponses en fonction de diverses caractéristiques démographiques.

13. Êtes-vous… ☐ un homme ☐ une femme

14. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

☐ Moins de 18 ☐ 18 à 24
☐ 25 à 34 ☐ 35 à 44
☐ 45 à 54 ☐ 55 à 64
☐ 65 ou plus

15. Quel est votre plus haut niveau de scolarité?

☐ Moins de 12 ans d'études
☐ Diplôme d'études secondaires ou de formation générale
☐ Cours collégiaux
☐ Diplôme collégial
☐ Diplôme avancé

16. Quel est le revenu annuel total de votre ménage avant impôt? Dites-moi d'arrêter quand j'aurai atteint le bon niveau.

☐ Moins de 9 000 $
☐ De 9 000 $ à 14 999 $
☐ De 15 000 $ à 21 999$
☐ De 22 000 $ à 27 999 $
☐ De 28 000 $ à 35 999 $
☐ De 36 000 $ à 49 999 $
☐ 50 000 $ ou plus
☐ JE NE SAIS PAS

17. Quel est votre code postal à la maison? _____

Merci!

Sondage auprès des {jeunes jardiniers}

{Vous voudrez peut-être personnaliser le titre de ce sondage en y indiquant le nom de votre jardin et en supprimant le mot « jeunes »}

Ce questionnaire a pour but d'obtenir tes opinions sur le {jardin} afin que nous puissions l'améliorer. Nous t'invitons à répondre honnêtement. Par exemple, certains jardiniers ont peut-être modifié leur régime alimentaire grâce à leur participation au jardin; d'autres n'auront rien changé. N'insctis pas ton nom sur le questionnaire, car nous tenons à ce qu'il soit anonyme.

1. Depuis combien de temps travailles-tu dans {ce jardin}?

_____ semaines OU _____ mois OU _____ années

2. À quelle fréquence participes-tu habituellement aux activités du {jardin}? {variera en fonction du programme.}

☐ Tous les jours
☐ 4 ou 5 fois par semaine
☐ 2 ou 3 fois par semaine
☐ Une fois par semaine
☐ Deux fois par mois
☐ Trois fois par mois
☐ Une fois par mois
☐ Moins d'une fois par mois

3. Qu'est-ce que tu aimes le plus quand tu viens au {jardin}?

_____

4. Qu'est-ce que tu aimes le moins quand tu viens au {jardin}?

_____

5. Évalue les aspects suivants du {jardin} :

	Excellent	*Bon*	*Passable*	*Mauvais*	*Je ne sais pas*
a. L'emplacement du jardin (distance par rapport à chez toi)	☐	☐	☐	☐	☐
b. Le matériel fourni pour travailler	☐	☐	☐	☐	☐
c. La qualité des ressources (sol, eau, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
d. La diversité des aliments cultivés	☐	☐	☐	☐	☐

TOURNER {*si imprimé recto verso}*

6. Coche la case qui représente le mieux ton opinion au sujet du {jardin} :

	Oui	*Un peu*	*Pas vraiment*
a. Il y a des activités intéressantes au {jardin}	☐	☐	☐
b. J'aime venir au {jardin}	☐	☐	☐
c. Il y a des règlements à suivre ici	☐	☐	☐
d. Je me sens en sécurité au {jardin}	☐	☐	☐
e. J'ai l'impression que les gens sont contents de me voir ici	☐	☐	☐
f. Les employés se soucient de mon bien-être	☐	☐	☐
g. Les employés me font sentir comme une personne importante	☐	☐	☐
h. Je peux faire confiance aux employés	☐	☐	☐
i. Les employés s'attendent à ce que j'essaie fort et que je fasse de mon mieux.	☐	☐	☐
j. Quand je fais un bon travail, les employés me le disent	☐	☐	☐
k. Si j'avais un problème grave, je pourrais demander des conseils à un des employés du {jardin}	☐	☐	☐
l. Les employés écoutent ce que j'ai à dire	☐	☐	☐
m. Les employés me demandent de planifier, de choisir ou d'animer des activités	☐	☐	☐
n. Les employés traitent tous les jeunes de façon juste	☐	☐	☐

7. En général, comment trouves-tu l'expérience que tu as vécue au {jardin}?

☐ Excellente ☐ Bonne ☐ Passable ☐ Mauvaise

8. En quoi ta vie est-elle différente (meilleure ou pire) en raison de ta participation au {jardin}?

_____

_____

Les questions 9 et 10 présentent une série de changements que ta participation au {jardin} pourrait ou non avoir engendrés chez toi. Par exemple, certains jardiniers font peut-être plus d'activité physique parce qu'ils ont travaillé dans le jardin, d'autres non. Les personnes qui sont plus actives à cause du jardin devraient choisir la réponse qui correspond le mieux à leur expérience (soit « d'accord » ou « vraiment d'accord »). Les personnes qui faisaient déjà beaucoup d'activité physique avant de participer au jardin ou qui trouvent que leur niveau d'activité n'a pas changé devraient choisir « pas d'accord » ou « vraiment pas d'accord) comme réponse qui correspond le mieux à leur expérience."

9. À quel point es-tu en accord ou non avec chacun des énoncés ci-dessous?

Parce que je travaille dans le {jardin}…

	Oui	*Un peu*	*Pas vraiment*	*Je ne sais pas*
a. Je mange plus de fruits et légumes	☐	☐	☐	☐
b. Je mange plus d'aliments biologiques	☐	☐	☐	☐
c. Je mange des aliments plus frais (moins transformés)	☐	☐	☐	☐
d. Je mange moins souvent au resto-rapide	☐	☐	☐	☐
e. Je mange plus d'aliments traditionnels rattachés à				

ma culture ou famille	☐	☐	☐	☐
f. Je mange de nouveaux aliments	☐	☐	☐	☐
g. Je dépense moins d'argent sur la nourriture	☐	☐	☐	☐
h. **Je suis mieux capable de me nourrir et de nourrir ma famille**	☐	☐	☐	☐
i. Je me sens mieux en pensant d'où proviennent les aliments que je mange	☐	☐	☐	☐
j. Je fais plus d'activité physique	☐	☐	☐	☐

10. À quel point es-tu en accord ou non avec chacun des énoncés ci-dessous?

Parce que je travaille dans le {jardin }…

	Oui	*Un peu*	*Pas vraiment*	*Je ne sais pas*
a. J'en connais plus sur le jardinage	☐	☐	☐	☐
b. **J'ai acquis de nouvelles compétences en jardinage**	☐	☐	☐	☐
c. J'ai appris comment exploiter une petite entreprise	☐	☐	☐	☐
d. J'en connais plus sur l'environnement	☐	☐	☐	☐
e. J'accorde plus d'importance à l'environnement	☐	☐	☐	☐
f. Je me sens plus impliqué dans mon quartier	☐	☐	☐	☐
g. Je me suis fait de nouveaux amis	☐	☐	☐	☐
h. J'ai des liens plus étroits avec ma culture	☐	☐	☐	☐
i. Je me sens plus en sécurité dans ce quartier	☐	☐	☐	☐
j. Je passe plus de temps avec ma famille	☐	☐	☐	☐

11. La liste ci-dessous contient des changements que tu pourrais ou non avoir vécus à cause de ta participation au {jardin}. À quel point es-tu d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants?

Parce que je travaille dans ce {jardin}…

	Oui	*Un peu*	*Pas vraiment*	*Je ne sais pas*
a. Je m'entends mieux avec les jeunes de mon âge	☐	☐	☐	☐
b. J'ai plus de facilité à me faire des amis	☐	☐	☐	☐
c. Je prends de meilleures décisions	☐	☐	☐	☐
d. J'ai plus de facilité à planifier	☐	☐	☐	☐
e. J'ai plus de facilité à établir des objectifs	☐	☐	☐	☐
f. J'ai plus de facilité à résoudre des problèmes	☐	☐	☐	☐
g. J'ai plus tendance à jouer un rôle de leader	☐	☐	☐	☐
h. Je travaille mieux en équipe	☐	☐	☐	☐
i. J'ai plus de facilité à exprimer mes idées et mes sentiments	☐	☐	☐	☐
j. J'ai plus de facilité à écouter les autres	☐	☐	☐	☐
k. J'ai plus de facilité à résoudre des problèmes sans violence ou chicane	☐	☐	☐	☐
l. J'ai l'impression d'avoir plus de contrôle sur les choses qui m'arrivent	☐	☐	☐	☐
m. Je me sens mieux dans ma peau	☐	☐	☐	☐
n. Je me sens mieux par rapport à mon avenir	☐	☐	☐	☐
o. J'ai l'impression de pouvoir faire une différence	☐	☐	☐	☐

12. Est-ce que ta participation au {jardin} t'a permis de lancer une petite entreprise ou de gagner de l'argent par la vente de tes produits?

☐ Oui ☐ Non

13. Aurais-tu des commentaires à ajouter au sujet du {jardin}?

_____

Ces dernières questions portent sur toi. L'information nous permettra de regrouper tes réponses en fonction de diverses caractéristiques démographiques.

14. Es-tu … ☐ un garçon ☐ une fille

15. Quel âge as-tu?

☐ 12 ans ou moins ☐ 13 ans ☐ 14 ans ☐ 15 ans
☐ 16 ans ☐ 17 ans ☐ 18 ans ou plus

16. Quel est ton code postal à la maison? _____

Merci!

Annexe Q: Ressources et liens importants

- **Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RASANB) :** Le RASNB a pour mission de promouvoir l'avancement de la sécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick. Pour obtenir des ressources et de l'information sur ses programmes, ses partenaires et ses activités au Nouveau-Brunswick, consultez le **http://www.securitealimentairenb.ca/**. Courriel : coordinator@nbfsan-rasanb; téléphone : 506-457-8577.

- **Liste des groupes de jardinage communautaire au Nouveau-Brunswick :** http://www.securitealimentairenb.ca/jardins-communautaires/ (**Note :** Le jardin communautaire de Marysville ne figure pas sur la liste. C'est New Brunswick Community Harvest Gardens (NBCHG) qui gère à la fois le jardin de Marysville et celui de St. Mary.)

- **Réseaux d'inclusion communautaire :** Les 12 réseaux d'inclusion communautaire élaborent des plans régionaux de réduction de la pauvreté et travaillent ensemble pour offrir des programmes qui répondent aux besoins régionaux. La Société de l'inclusion économique et sociale offre les ressources financières et un soutien aux réseaux. Dans bien des régions du Nouveau-Brunswick, le réseau d'inclusion communautaire est né du plan de réduction de la pauvreté. Pour en savoir plus, communiquez avec le coordonnateur de votre réseau, dont les coordonnées se trouvent à l'adresse suivante : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/reseaux_dinclusion_communautaire.html

- **La Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick (CSAAP) :** La CSAAP est un réseau d'organismes et de personnes qui travaillent ensemble pour promouvoir les modes de vie sains et actifs pour la population du Nouveau-Brunswick. Elle travaille en collaboration afin d'appuyer la création de milieux qui favorisent la saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick. Forte du soutien des réseaux de mieux-être locaux, la CSAAP aide à renforcer la capacité des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à améliorer les niveaux de mieux-être dans leurs collectivités au moyen de possibilités d'apprentissage et de réseautage, d'échange de connaissances et d'accès aux ressources. http://hepac.ca/fr/a-propos/

- **Le ministère du Développement social (Mieux-être)** La Direction du mieux-être a pour mandat d'améliorer la santé de la population au moyen d'une Stratégie provinciale du mieux-être. Cette stratégie comprend plusieurs éléments : accroître l'activité physique, promouvoir de saines habitudes alimentaires, promouvoir la bonne condition mentale et la résilience et promouvoir les milieux sans fumée. Le rôle de la Direction est d'assurer un leadership et une direction efficaces ainsi qu'un soutien valable, de faire le suivi des objectifs, et lorsque cela convient, de fournir une intervention stratégique en partenariat avec les organismes provinciaux, régionaux et locaux. La Direction crée aussi des partenariats stratégiques avec d'autres organismes des gouvernements fédéral et provincial afin que les initiatives en matière de mieux-être soient harmonisées stratégiquement avec les autres efforts.

Des activités clés sont associées à cinq orientations stratégiques. Certaines sont propres à un milieu particulier (école, collectivité, famille et milieu de travail) tandis que d'autres s'appliquent a l'ensemble des milieux. Les orientations stratégiques sont : Partenariats et collaboration; Développement communautaire; Promotion de modes de vie sains; Les politiques favorables à la santé; et Surveillance, évaluation et recherche.
http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/csi/Mieux-etre.html.

- **Diététistes :** Dans la plupart des régions de la province, des diététistes travaillent dans les épiceries et les centres de santé communautaires, en pratique privée ou pour la santé publique, et elles peuvent vous aider.

- **Association des diététistes du Nouveau-Brunswick :** https://www.adnb-nbad.com/
- **Base de données « Trouvez un membre » des Diététistes du Canada** : http://www.dietitians.ca/Dietitians-Views/Health-Care-System/Public-Health.aspx
- **Liste des diététistes du Nouveau-Brunswick de la CSAAP :** info@hepac-csaap.ca

- Le **Réseau pour une alimentation durable** est une alliance pancanadienne d'organisations et de personnes qui travaillent à la promotion de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire.
http://foodsecurecanada.org/fr/qui-sommes-nous/ce-que-nous-faisons

- **Guide d'évaluation des résultats des actions communautaires en alimentation** : Ce guide a pour but d'offrir aux personnes qui participent à des actions communautaires en alimentation (ACA) des outils pratiques, des ressources et des stratégies pour évaluer les résultats. Plus particulièrement, il est axé sur les actions communautaires en alimentation qui visent à réduire les obstacles à l'accès à la nourriture (soit par le biais de la modification des politiques et des systèmes ou de la satisfaction des besoins des individus). À ce titre, le guide sera utile à ceux qui veulent évaluer la mesure dans laquelle leur ACA permet d'accroître l'abordabilité, la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs et l'accès à ceux-ci dans leurs collectivités. http://www.cdpac.ca/content.php?doc=257

- Les **centres de ressources familiales** offrent un éventail d'activités et de ressources communautaires à l'intention des enfants et des familles.
http://www.frc-crf.com

- Le **Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse** fournit un financement pour les coûts en capital admissibles de projets à l'appui d'activités qui sont axées sur la jeunesse et la famille et qui, sans un tel appui, n'iraient pas de l'avant. http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.16596.Family_and_Youth_Capital_Assistance_Program.html

Groupes et organismes agricoles

- L'**Atlantic Canadian Organic Regional Network** (en anglais seulement) est une ressource en lien avec tout ce qui touche à l'agriculture biologique au pays et dans la région atlantique. Son site Web donne accès à des livres, à des possibilités de formation, à des communiqués de presse et à diverses perspectives sur l'alimentation et l'agriculture au Canada atlantique et ailleurs.
  http://www.acornorganic.org/

- **Agriculture et Agroalimentaire Canada** oriente la croissance et le développement d'un secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire compétitif, innovateur et durable.
  http://www.agr.gc.ca

- **Agriculture, Aquaculture et Pêches Nouveau-Brunswick** a pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre une approche d'exploitation totale pour le secteur de la production alimentaire et de la production à valeur ajoutée. Cette approche vise à améliorer la compétitivité économique et le développement durable du secteur alimentaire et des industries connexes.
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10.html

  L'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick (AANB) a pour mission de favoriser une industrie de l'agriculture durable et rentable. http://www.fermenbfarm.ca/fr/accueil/bienvenue-2/

- **L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick** travaille pour obtenir des politiques agricoles qui vont assurer la dignité et la sécurité du revenu pour les familles fermières, tout en améliorant la terre pour les générations futures.
  http://nfunb.org/fr/

Jardins botaniques et groupes et organismes horticoles :

- **New Brunswick Community Harvest Gardens (NBCHG):** NBCHG gère plusieurs jardins communautaires dans la région de Fredericton. En plus d'offrir des ateliers réguliers sur la santé du sol, les techniques de jardinage et la mise en conserve d'aliments, le site Web de NBCHG contient divers autres ateliers en ligne et des ressources utiles sur le jardinage.
  www.nbchg.org/
- **Atlantic Canada Masters Gardeners' Association** (en anglais seulement) http://www.atlanticmastergardeners.ca/html/links.html
- **Canadian Gardening Magazine** (en anglais seulement) http://www.canadiangardening.com
- **Le Jardin botanique de Fredericton** (en anglais seulement) http://www.frederictonbotanicgarden.com/resources.php#acgardens
- **MUN Botanical Garden** (en anglais seulement)

www.mun.ca/botgarden

- **NB Horticultural Producers Council**
  http://www.hortcouncil.ca/fr/membres/organisations-membres.aspx
- **Westmorland Horticultural Society** (en anglais seulement)
  www.whsociety.ca/

Laboratoires d'analyse des sols :

- **Analyse des sols (Agriculture, Aquaculture et Pêches)**
  http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201121.html

Annexe R: Autres ressources

Jardins communautaires

American Community Gardening Association, www.communitygarden.org (page consultée le 12 septembre 2015).

> *Une des ressources les plus complètes sur les jardins communautaires disponibles sur Internet. C'est* **la** *ressource Web de l'Amérique du Nord pour le jardinage communautaire.*

BARBOLET, H., (2009). ***Dig it! A Practical Toolkit: How local governments can support community gardens***, copublié par le ministère du développement communautaire et l'union des municipalités de la Colombie-Britannique.

> *Une excellente ressource qui aborde la question des jardins communautaires du point de vue des politiques publiques ainsi que les mesures que les groupes de jardiniers peuvent prendre pour travailler de façon productive avec leur municipalité.*

BERMAN, L. (1997). ***How Does Our Garden Grow? A Guide to Community Gardening Success*****,** FoodShare Metro Toronto. http://www.foodshare.net/how-does-our-garden-grow, page consultée le 12 septembre 2015.

> *Ce document peut être commandé à partir du site Web de Toronto Foodshare. Il contient une multitude de renseignements pour les personnes qui souhaitent mettre sur pied un jardin communautaire. Il s'agit d'un manuel complet conçu spécifiquement pour le contexte torontois, mais il est également utile pour le Nouveau-Brunswick.*

Boston Urban Gardeners (1982). ***Handbook of Community Gardening***, Susan Naimark (dir.), New York : Charles Scribner's Sons*.*

> *Informations et illustrations décrivant comment établir un jardin communautaire du point de vue des ressources humaines et foncières, comment constituer le groupe de jardiniers, et bien plus encore. Convient un peu moins bien à la réalité néo-brunswickoise parce qu'il est basé sur le contexte américain, mais quand même un bon guide.*

City Farmer. **Community Gardens and Urban Farms,** http://www.cityfarmer.org/communitygarden7.html (page consultée le 12 septembre 2015).

> *Ce site Web canadien pour les producteurs d'aliments en milieu urbain offre une mine de renseignements sur les jardins communautaires et décrit une série de projets de jardinage communautaire et de sources d'information de partout au Canada et ailleurs.*

Community Action Coalition of South Central Wisconsin, ***Community Garden Organizer's Handbook***, http://www.cacscw.org/garden_handbook.php (page consultée le 12 septembre 2015)

Une excellente ressource pour divers documents et formulaires en lien avec la gestion et la coordination des jardins communautaires.

MCKELVEY, Bill (2009). ***Community Gardening Toolkit*****,** University of Missouri Extension Publication MP906, University of Missouri, http://extension.missouri.edu/p/MP906 (page consultée le 12 septembre 2015)

Un excellent guide de jardinage communautaire destiné aux jardiniers, aux organisateurs et aux intervenants qui souhaitent lancer un nouveau jardin communautaire, améliorer un jardin existant ou aider les membres de la communauté à mettre sur pied et gérer leur propre jardin communautaire.

Jardinage biologique

ACORN (Atlantic Canadian Organic Regional Network), http://www.acornorganic.org/organicpath/resources/ (page consultée le 23 avril 2010)

Une excellente ressource pour tout ce qui touche à l'agriculture biologique au pays et dans la région atlantique. Ce site Web donne accès à des livres, à des possibilités de formation, à des communiqués de presse et à diverses perspectives sur l'alimentation et l'agriculture au Canada atlantique et ailleurs

Canadian Organic Growers. ***Organic Field Crop Handbook*** **(2e édition)**, http://www.cog.ca/shop/index.php?main_page=product_info&cPath=1&products_id=189 (page consultée le 12 septembre 2015)

Bien que ce livre vise surtout à aider les agriculteurs biologiques ou les personnes qui souhaitent le devenir, il est riche en informations sur les méthodes de culture, la lutte contre les ravageurs, la fertilité des sols, la gestion des cultures, le paillage, le compostage et la gestion des maladies. Ces renseignements peuvent être transférés à l'échelle des jardins potagers.

COLEMAN, E. (1999). ***Four-Season Harvest, Organic Vegetables from Your Home Garden All Year Long***. White River, Vermont, Chelsea Green Publications Co.

Ce livre aborde tous les aspects de la production d'aliments à petite échelle tout au long de l'année. Il approfondit le sujet en expliquant comment produire des cultures nutritives dans des conditions saisonnières moins qu'idéales.

Fertilité des sols

ACORN, Directory of Allowable Organic Inputs http://www.acornorganic.org/acorn/index.html (page consultée le 12 septembre 2015)

> *Voici un nouveau répertoire des ajouts permis en vertu des nouveaux règlements canadiens sur les produits biologiques. Cette ressource est importante pour quiconque souhaite faire de l'agriculture biologique. Elle contient des informations utiles sur les méthodes acceptables qui évitent l'utilisation de produits chimiques synthétiques pour lutter contre les ravageurs et les maladies.*

***Atlantic Soils Need Lime* – ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador** http://www.mosherlimestone.com/atlantic_soils_lime.pdf, (page consultée le 12 septembre 2015)

> *Un document utile qui explique le lien entre le pH et la fertilité des sols. Il décrit aussi la marche à suivre pour amender un sol acide (pH peu élevé) à l'aide de chaux.*

***Soil Fertility Guide* – ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador**

http://www.faa.gov.nl.ca/publications/pdf/fert_guide.pdf (page consultée le 12 septembre 2015)

> *Ce lien permet de télécharger une ressource sur la fertilité des terres pour les provinces atlantiques. Elle provient du ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador et contient des renseignements utiles pouvant aussi servir à l'agriculture biologique.*

Apprentissage des adultes

Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de l'Emploi et du Travail de la Saskatchewan. (2007). ***Adult Education Principles***. (page consultée en septembre 2015) http://www.aeel.gov.sk.ca/evergreen/communications/part1/portion02.shtml

> *Donne un aperçu des principes d'apprentissage des adultes.*